

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1663 – 26 mai 2000 – prix : 9F

Contre les projets du patronat

REFUSER

LA PRÉCARITÉ

COMME

LE CHÔMAGE !

TOUS A LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

**10, 11 et 12 juin
à Presles**

M 6189 - 1663 - 9,00 F



(Val d'Oise)



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Le Parlement européen parle de tout, mais ne traite que les intérêts des capitalistes
- «Nouvelle économie» : c'estdubidon.com
- 5 - Aubry a transformé le trou de la Sécu en cagnotte
- TotalFinaElf: plus de profits et plus de chômeurs
- 6 - Le «dîner de cons» d'Eurotunnel
- Manifestation le 27 mai pour l'égalité des droits entre les travailleurs français et immigrés

Tribune

- 6 - Algérie: les fusils de la «concorde civile»

Dans les entreprises

- 10 - SNCF - ligne C du RER - Gare d'Austerlitz
- Continental - Clairoux (Oise)
- Fin de la grève à la SNCM - Marseille
- 11 - Michelin - Clermont-Ferrand et à Saint-Doulchard - Bourges
- Fujitsu - Siemens Computers, Plaisir - Yvelines
- 12 - Sollac - Montataire - Oise
- Sommer-Allibert - Méru - Oise
- Jeumont-Schneider Transformateurs - Lyon
- 13 - Alstom, la lutte continue - Alstom - Saint-Ouen
- Hispano-Suiza - Colombes
- 14 - Chèques postaux - Orléans-La Source
- A l'Équipement
- 15 - Renault-Sovab - Batilly - Lorraine
- La Poste Centre de Tri - Nanterre - Hauts-de-Seine

Dans le monde

- 7 - Ile de la Réunion: tout pour les patrons, rien pour les travailleurs
- Chine: les petits bonds en avant du marché mondial
- 16 - Liban: le départ précipité d'Israël
- Italie: l'échec des référendums

La Fête

- 8/9 - 10, 11, 12 juin: tous à la fête de Lutte Ouvrière à Presles

Chômage

PLUS D'EMPLOIS... MAIS AUSSI PLUS DE PRÉCARITÉ

Martine Aubry, Jospin et leurs acolytes du gouvernement et de la majorité plurielle ne cessent de multiplier les communiqués de victoire sur l'emploi. A qui veut bien l'entendre, la ministre du Travail répète sur tous les tons que les 430 000 emplois qui auraient été créés, d'avril 1999 à mars 2000, sont le résultat de la politique économique du gouvernement.

«C'est le meilleur chiffre enregistré depuis 45 ans. Le chiffre de 400 000 n'a été dépassé que deux fois» durant la même période, dit-elle. Le taux de chômage en France au cours des douze derniers mois a certes baissé. Il est passé de 11,7% à 10,2%, mais plafonne toujours au-dessus de la moyenne européenne (9,4% en mars 2000, selon le Bureau international du travail-BIT). Il faut donc relativiser ces cris d'enthousiasme. Sans parler du taux de chômage dans les DOM-TOM qui frôle les 30% (70% chez les femmes).

Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur les critères retenus par l'Insee et le ministère du Travail pour calculer le nombre de chômeurs. Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement manipule les statistiques du chômage en fonction des effets d'annonce escomptés. La liste des tours de passe-passe utilisés depuis bientôt vingt ans est longue: des chômeurs rayés abusivement des listes aux chômeurs trop âgés tenus à l'écart de toute comptabilité. Sans compter tous ceux qui lassés par les longues files d'attente, voire démoralisés par

les échecs répétés pour trouver du travail, allocataires du RMI ou non, abandonnent le pointage à l'ANPE. Autant d'exclus que les statistiques officielles n'enregistrent pas.

Mais même s'il y a plus de quatre cent mille emplois créés, comme l'affirme le gouvernement, il reste tout de même dans le pays plus de deux millions cinq cent mille chômeurs officiellement recensés! Ce n'est pas rien. Car le problème du chômage, ce n'est pas seulement des statistiques, des courbes montantes ou descendantes, c'est surtout le drame humain des individus, mais aussi celui de leur entourage, avec ce que cela signifie de misère tant morale que matérielle. Les dernières annonces de suppressions d'emplois chez Michelin, Alstom, TotalFina devraient modérer les discours triomphalistes de Martine Aubry.

A en croire la ministre, cette «embellie» sur l'emploi serait la conséquence de l'application de la loi sur les 35 heures et de l'embauche de dizaines de milliers d'emplois-jeunes. Rappelons qu'à propos des 35 heures la supercherie consistait - et consiste toujours - à confondre emplois préservés et emplois créés (ce qui n'est pas la même chose). A propos des emplois-jeunes, Martine Aubry se garde bien de préciser que le gouvernement n'en aurait créé que 240 000 (chiffre qui demande confirmation), essentiellement dans le secteur public et dont il ne sait que faire lorsque leur contrat, au bout de cinq ans, arrivera à terme (on est loin en tout cas des 700 000 emplois-jeunes promis).

Ces emplois-jeunes confirment la précarité qui touche aujourd'hui le monde du travail. Car c'est bien cela le problème. Des emplois, il y en a peut-être un peu plus que dans la dernière période. Mais quels emplois? Pour quel salaire? Et quelles conditions de travail? Car on assiste, parallèlement à la création d'emplois, à une explosion de la précarité sous toutes ses formes et dans tous les secteurs de l'économie. Dès vacataires de l'Education nationale aux contrats à durée déterminée dans l'industrie, au temps partiel imposé dans le commerce, à l'intérim dans l'automobile ou le bâtiment, la précarité touche de larges couches de la classe ouvrière. Le chômage diminue peut-être, mais la précarité des salariés, elle, explose avec pour corollaires des conditions de travail dégradées, une flexibilité des horaires accrue et

des salaires en baisse continue. Au point que l'on peut désormais avoir un travail et ne pas dépasser le seuil de pauvreté, ne pas toucher plus ou guère plus que les minima sociaux.

Pour combattre radicalement ce fléau que représente le chômage, il faudrait commencer par créer des centaines de milliers d'emplois dans les services publics, là où ils manquent cruellement et en nombre, et des emplois stables et décents avec des salaires conséquents, seule façon de mettre un terme à la précarité et à la misère qui frappent la classe ouvrière. Mais cela suppose d'affronter le patronat et lui ôter les moyens de gérer l'économie à son gré, sans aucune entrave, avec les effets que l'on sait. Ce qui suppose une politique diamétralement opposée à celle que préconisent Aubry et consorts.

René CYRILLE

Tunisie

Un recul du pouvoir

Le jugement prononcé le jeudi 18 mai, à Tunis, vis-à-vis de Jalal Zoghliani, frère du journaliste Taoufik Ben Brick, a confirmé le recul des autorités tunisiennes dans les récentes affaires qui ont suscité divers mouvements de protestation et de grèves de la faim soutenues par les mouvements d'opposition en Tunisie et largement médiatisés dans divers pays d'Europe.

Ces reculs, limités bien sûr mais significatifs, sont un encouragement pour tous ceux qui luttent en Tunisie contre les

méthodes dictatoriales du gouvernement de Ben Ali vis-à-vis des contestataires et des opposants.

Au-delà, ils sont aussi un encouragement pour tous les militants, tous les travailleurs qui espèrent que ces libertés serviront à tous ceux qui se sentent dans leur camp, pour combattre les injustices sociales et lutter contre la misère et l'exploitation que les classes possédantes tunisiennes et leurs alliés dans les pays riches imposent aux classes populaires des villes et des campagnes.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 85. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

| | LUTTE OUVRIÈRE | | LUTTE DE CLASSE |
|--|----------------|--------|-----------------------------|
| | 1 an | 6 mois | (1 an soit 10 n°) |
| France DOM-TOM | 300 F | 160 F | 100 F |
| DOM-TOM, voie aérienne | 390 F | 200 F | 140 F |
| Europe (soit zone postale 1) | 420 F | 210 F | 100 F |
| Autres pays, voie ordinaire | | | |
| - Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 450 F | 230 F | 140 F (comme voie aérienne) |
| - Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 520 F | 270 F | 140 F |
| - Océanie (soit zone 4) | 540 F | 280 F | 140 F |
| Autres pays, voie aérienne | | | |
| - Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 480 F | 250 F | 140 F |
| - Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 540 F | 280 F | 170 F |
| - Océanie (soit zone 4) | 660 F | 340 F | 210 F |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

REFUSER LA PRÉCARITÉ COMME LE CHÔMAGE

■ Sous le nom de « contrat de retour à l'emploi », le Medef, l'organisation patronale, propose une procédure permettant de rayer du nombre des bénéficiaires d'une allocation de chômage tous ceux qui refuseraient l'emploi qu'on leur propose, même mal payé, même sans rapport avec leurs qualifications professionnelles.

Aujourd'hui déjà, six chômeurs sur dix ne sont pas indemnisés et la plupart de ceux qui le sont touchent des sommes dérisoires. La menace de supprimer même cette faible allocation pour ceux qui n'accepteraient pas n'importe quel emploi, à n'importe quelle condition, est une ignominie. Comme l'est l'insinuation patronale que le chômage... c'est la faute des chômeurs. Le fait que Nicole Notat apporte au projet patronal un soutien à peine déguisé ne le rend pas meilleur.

Ce projet du Medef ne concerne évidemment pas que les chômeurs. Malgré la campagne gouvernementale, largement reprise par les médias, sur le nombre paraît-il exceptionnel des créations d'emplois, l'ampleur du chômage reste le problème majeur de la classe ouvrière. Le gouvernement se félicite de la tendance à la baisse du nombre de chômeurs. Mais deux millions et demi de chômeurs, - le chiffre officiel - c'est encore une catastrophe sociale !

Et surtout, même s'il était vrai qu'il y a

plus de créations que de suppressions d'emplois, les emplois qu'on supprime chez Michelin, Alstom, Unilever ou Elf-Total sont des emplois stables tandis qu'une grande partie des emplois nouveaux créés sont des emplois précaires. Et à côté de ces grandes entreprises qui réalisent toutes des profits élevés, et qui annoncent quand même des plans de suppressions d'emplois, parfois simplement pour faire grimper leurs actions en Bourse, combien d'autres réduisent discrètement leurs effectifs ? Combien de ceux qui partent en retraite ne sont pas remplacés ? Combien d'autres sont remplacés par des CDD ou des intérim, en nombre moindre ? Ce qui signifie, à la fois, plus de travail et des cadences plus élevées pour ceux qui restent et un accroissement de la précarité. La diminution du chômage ne se traduit pas par une diminution de la pauvreté, au contraire !

L'attaque du Medef contre les chômeurs comme son autre projet visant à faire sauter les quelques limitations à l'emploi précaire montrent la volonté du patronat de continuer son offensive contre les travailleurs.

Les travailleurs, ceux qui ont un emploi comme ceux qui en sont privés, n'ont pas à attendre une amélioration de leur sort de la seule reprise économique, si tant est qu'il y en ait une. Une amélioration ne pourrait venir que d'un changement du rapport de forces avec le grand patronat. Les débrayages et les grèves dans un certain

nombre d'entreprises montrent que les travailleurs ne sont pas résignés.

Cet état d'esprit a été illustré par les convoyeurs de fonds, qui ont mené pendant deux semaines une grève très déterminée face à des patrons osant prétendre que des convoyeurs ne gagnant que 6 500 F par mois pour transporter des milliards en risquant leur vie, leur mettaient le couteau sous la gorge en réclamant une augmentation de 1 500 F par mois. Or les deux principales sociétés de transport de fonds font partie de groupes financiers multinationaux. Quant aux donneurs d'ordres, les banques et les hypermarchés, ils sont parmi les entreprises les plus riches. Le refus de ces gens-là de satisfaire les revendications des convoyeurs est apparu pour ce qu'il était : scandaleux.

Les convoyeurs ont eu mille fois raison de se battre. Et ils ont bénéficié d'ailleurs de la compréhension de tous ceux qui, comme eux, usent leur vie, en risquant de la perdre d'un seul coup ou en l'épuisant jour après jour, contre un salaire dérisoire, pour enrichir un patron.

Et, au-delà de la solidarité naturelle, notre intérêt à tous, au travail, au chômage ou à la retraite, est que les luttes partielles, souvent déterminées et toujours légitimes, s'amplifient et confluent dans une contre-offensive de l'ensemble des travailleurs, capable de faire suffisamment peur au patronat et au gouvernement pour leur faire ravalier leur morgue et les obliger à reculer.

Ce que les convoyeurs ont obtenu, ils le doivent à leur détermination

Les convoyeurs de fonds, en grève depuis deux semaines, ont repris le travail le 24 mai après avoir obtenu un certain nombre de concessions du patronat. Et ce qu'ils ont obtenu, ils le doivent entièrement à leur détermination face à un patronat de choc qui, au début du conflit, n'avait nulle intention de céder face à leurs revendications.

Cette détermination avait d'ailleurs valu aux grévistes une sympathie bien méritée dans l'opinion publique. D'autant que celle-ci avait découvert, à la faveur de cette grève, à quel point ces travailleurs qui risquent leur peau à transporter chaque jour les milliards des grandes entreprises étaient mal payés.

Les syndicats ont unanimement salué l'accord qu'ils ont signé comme une « victoire », ou tout au moins une grande « avancée ». Mais les grévistes d'hier ne semblent pas tous partager leur satisfaction. Certains regrettent

en particulier que les syndicats aient brusquement appelé à la reprise au moment même où le patronat commençait à reculer, empêchant ainsi le mouvement d'aller jusqu'au bout de ce qu'il pouvait imposer.

En effet, sans doute les convoyeurs obtiennent-ils une prime mensuelle de 1 000 F net mais ceux qui approvisionnent les guichets automatiques, eux, doivent se contenter d'une prime inférieure à 200 F par mois pour l'instant. Et puis il s'agit de primes, qui ne rentrent donc pas dans le calcul de la retraite et peuvent être réduites le jour où le patronat se sentira assez fort pour le faire. Alors que sur les salaires eux-mêmes, l'accord ne prévoit que des augmentations de 1,5 %, 3 % et 5 % suivant les catégories - des augmentations dérisoires compte tenu des bas salaires en vigueur. Enfin les grévistes n'ont pas obtenu le statut de profession à risque qu'ils revendiquaient. Tout au plus ont-ils obtenu que le temps d'exercice nécessaire pour bénéficier de la retraite à 55 ans soit réduit à 20 ans (contre 25 auparavant). Quant au pro-

blème du recours au travail précaire, il reste en suspens.

Et puis, surtout, on peut avoir quelques doutes sur la volonté du patronat de mettre cet accord en application. Ainsi Ardial, le numéro deux du secteur avec 2 300 salariés, n'a-t-il pris aucun engagement, laissant à la Brink's le soin de le faire à la table des négociations. Et déjà, les patrons du voyage disent que les donneurs d'ordre, c'est-à-dire les entreprises et les banques utilisant leurs services, doivent contribuer au financement de l'accord. De là à conditionner l'application de cet accord à la participation des donneurs d'ordre une fois la grève terminée, il n'y a pas loin.

Aujourd'hui, le gouvernement Jospin et son ministre Gayssot qui ont servi d'intermédiaires dans les négociations entre patronat et salariés durant la grève, se disent satisfaits d'avoir favorisé le dialogue social et permis la résolution du conflit. Mais dans cette affaire, le gouvernement était surtout pressé de faire cesser le mouvement, quitte à faire avaler des couleuvres

aux grévistes en faisant reprendre le travail sans garantie réelle de la part du patronat. Et on peut craindre que, comme dans d'autres conflits où il est intervenu dans le passé, ceux des routiers en particulier, on s'aperçoive d'ici quelques mois qu'en réalité cet accord est resté lettre morte dans toute ou partie de la profession.

Si cette grève montre quelque chose pour les conflits à venir, c'est que les travailleurs ne doivent pas compter sur ce gouvernement pour être dans leur camp. Ils ne peuvent compter que sur leur propre combativité et leur détermination à faire payer le patronat.

F. R.

RÉUNION PUBLIQUE

avec

ARLETTE LAGUILLER

À DIJON

Vendredi 26 mai à 20 h 30

Salle du Clos-Vougeot

Palais des Congrès

Le Parlement européen parle de tout, mais ne traite sérieusement que les intérêts des capitalistes

La session plénière du Parlement européen, tenue du 15 au 19 mai dernier, était une session de routine. La presse en a surtout retenu le choix du Parlement européen d'attendre la décision du Conseil d'Etat français à propos de la destitution de Le Pen. Celui-ci a donc obtenu un sursis de la majorité du Parlement et peut continuer à siéger.

En fait, les seuls véritables débats au Parlement ont lieu à propos des sujets où les intérêts économiques des grandes entreprises capitalistes sont en jeu, notamment dans le domaine de la concurrence.

On en a eu encore l'illustration avec un rapport sur un projet de directive de la Commission, à propos des relations financières entre les Etats membres et les entreprises publiques.

Sous prétexte de favoriser la transparence, ce rapport portait uniquement sur la question de savoir si l'aide des Etats ne risque pas de fausser la concurrence entre entreprises publiques et entreprises privées. Nos camarades Arlette Laguiller, Armonie Bordes et

Chantal Cauquil, nos élus européennes qui ont voté contre ce projet de directive, ont souligné le fait « qu'une entreprise prenne la décision de jeter à la porte une partie de ses effectifs, augmentant ainsi le chômage, alors qu'une petite partie de ses profits pourrait maintenir les emplois supprimés, n'intéresse nullement la Commission européenne. Pas plus que ne l'intéressent les dégâts causés par la course au profit maximum à l'environnement, à la sécurité et aux conditions de travail de ses salariés. »

De toute façon, « la Commission n'est nullement gênée par l'opacité totale qui entoure les choix fondamentaux de toutes les entreprises, la façon dont elles réalisent leurs profits et la façon dont elles les utilisent, fut-ce au détriment de la société », tandis qu'à notre sens, « l'intérêt de la société exige la transparence totale du fonctionnement et des comptes de toutes les entreprises, publiques ou privées et l'abolition du secret des affaires. Le premier pas dans ce domaine devrait être de supprimer toutes les lois qui menacent de sanctionner les salariés d'une entreprise qui portent à la connaissance du public et des usagers tout ce qu'ils savent du fonc-

tionnement de leur entreprise. »

Le Parlement a aussi commenté l'orientation économique de la Commission de Bruxelles. Ce commentaire se réduisait à des auto-félicitations sur une série d'orientations économiques, où il n'était pas question des intérêts des travailleurs et des chômeurs, en se réjouissant de la croissance économique qui serait revenue, tout en mettant en garde contre des risques de manifestations intempestives des salariés si ceux-ci n'en tirent aucun fruit.

Ce rapport n'était pas avare d'auto-approbations et d'auto-félicitations. Il n'y avait pourtant pas de quoi, comme nos élus l'ont souligné dans une intervention: « Du point de vue de la population laborieuse des pays de l'Union européenne, il n'y a vraiment pas de quoi se féliciter. A quoi bon la croissance économique dont se vante le rapport si c'est pour [...] prétendre qu'il faut "réviser radicalement les régimes de pension" avec pour objectif de "sauvegarder leur santé financière"? C'est une façon d'avouer que, dans cette "croissance", il n'y a de place ni pour les salariés ni pour les retraités. Une fois de plus, le Conseil et la Commission se comportent en porte-voix du grand patro-

nat et demandent au Parlement d'apporter sa caution ». En tout cas, ils n'auront pas eu la voix de nos députées.

Celles-ci ont également dénoncé l'hypocrisie d'une résolution commune sur le Zimbabwe qui dénonçait « les occupations illégales » de terres dans ce pays. Cette résolution, prompt à dénoncer les violences qui ont émaillé ces occupations de terres ces dernières semaines, était frappée d'amnésie sur le passé colonial

du Zimbabwe et la responsabilité aussi bien des grandes puissances impérialistes que des colons blancs les plus privilégiés.

A tout point de vue, il était plus réconfortant pour nos camarades de participer, mercredi 17 mai à Strasbourg, au soutien d'une manifestation de retraités, lancée notamment à l'appel des syndicats et d'organisations de retraités et cela, en dépit d'une pluie battante.

La semaine précédant la session, le ministre français chargé des Affaires européennes, Moscovici, a fait la tournée des différents groupes parlementaires européens, et bien sûr de celui de la Gauche unitaire européenne (GUE/NGL) auquel les députés LO-LCR sont rattachés. Dans la perspective d'une future présidence française de l'Union européenne (tous les six mois, les Etats membres se succèdent à cette présidence), il venait y vanter les mérites de la politique du gouvernement français de la gauche plurielle pour l'emploi et contre l'exclusion et prétendre que cette politique allait être étendue à l'Europe

par la future présidence française.

Une de nos députées présentes, Armonie Bordes, l'a apostrophé. Elle a d'abord dit son scepticisme sur ce que fera la présidence française: « Je ne vois pas ce que vous ferez en Europe alors qu'en France vous n'avez rien fait de sérieux sur l'emploi » et elle a conclu: « Vous n'avez rien changé, parce que pour prendre des mesures sérieuses contre le chômage il faudrait d'abord avoir le courage politique de s'attaquer à la politique des grands trusts et les obliger à prendre sur leurs profits pour maintenir tous les emplois et en créer de nouveaux. »

« Nouvelle économie » c'est dubidon.com

L'entreprise de vente de vêtements de sport par Internet, Boo.com, vient d'être mise en faillite. Elle était présentée comme un des meilleurs espoirs de cette « Net économie » – cette économie sur Internet – dont on nous rebat les oreilles. Lancée en novembre 1999 dans 18 pays, essentiellement en Europe et en Amérique du Nord, on pouvait regarder les articles sur son ordinateur, et même en faire un essai virtuel, puis les commander, et les recevoir chez soi, normalement, dans les cinq jours. Cent-trente-cinq millions de dollars (dans les 800 millions de francs) avaient été investis dans

cette entreprise, y compris par des grosses pointures comme Bernard Arnault ou Benetton, ou par de grandes banques d'affaires. On avait monté en épingle le fait qu'en quelques mois, les effectifs de l'entreprise étaient passés de 12 à 350 personnes. Il n'a manqué que les acheteurs... Car même dans le monde snob et branché visé par Boo.com, dépenser 450 francs pour un tee-shirt a dû en décourager plus d'un.

Beaucoup de commentateurs trouvent, mais comme chaque fois après coup, que cet aboutissement est logique, et expliquent docilement que neuf entreprises Internet sur dix sont vouées à l'échec. Ce sont peut-être

les mêmes qui expliquaient que la « Net économie », la vente par Internet, est la solution miracle à la crise économique et qu'elle va ou a créé des milliers d'emplois.

Derrière ces discours qui relèvent de la méthode Coué, il y a une réalité moins brillante. Car, si le consommateur se met à acheter massivement à travers ce qui est finalement une nouvelle forme de vente par correspondance, les emplois créés d'un côté disparaissent de l'autre, du côté des grandes surfaces et des petites boutiques.

Cette « nouvelle économie » qui excite tant de journalistes en mal de sensationnel, démontre chaque jour, et à grande vitesse, qu'elle n'est rien d'autre qu'un écran délibérément brouillé, qui masque (mal)

les vieux méfaits du capitalisme. C'est-à-dire l'exploitation des salariés (et au pas-

sage d'un certain nombre de gogos).

Roger PÉRIER

27 mai, anniversaire de la Commune au Mur des Fédérés

Le 28 mai 1871, les Versaillais fusillaient les derniers Communards, devant l'un des murs du cimetière du Père Lachaise, devenu le Mur des Fédérés. Cette répression marquait la fin de la Semaine sanglante, qui dura du 21 au 28 mai, semaine au cours de laquelle les troupes de la réaction, rassemblées par Thiers, avaient fait un véritable massacre dans Paris. Depuis le 18 mars, la ville était aux

mains du peuple parisien qui, sous la direction de la Commune, tentait de construire une société débarrassée de l'exploitation et de l'injustice.

Pour commémorer cette date, l'association Les Amis de la Commune appelle à un rassemblement devant le Mur des Fédérés, le samedi 27 mai à 14 heures 30. Diverses organisations politiques, dont Lutte Ouvrière, se sont jointes à cet appel.

Conte de fées **AUBRY** **A TRANSFORMÉ** **LE TROU** **DE LA SÉCU** **EN CAGNOTTE**

D'après les chiffres publiés le 22 mai dernier, la Sécurité sociale aurait dégagé un excédent de 235 millions de francs en 1999, qui devrait s'élever à 5 milliards cette année, après un versement de 8,5 milliards de francs d'excédent supplémentaire au fonds de réserve pour les retraites. On en aurait donc fini avec le temps du trou de la Sécu, auquel succéderait désormais celui de la cagnotte de la Sécu ? C'est loin d'être sûr. Et surtout ces résultats sont d'abord le fruit des sacrifices imposés depuis des années aux assurés sociaux et à toute la population laborieuse, salariés, chômeurs et retraités.

En tout cas, dès ces résultats connus, Martine Aubry n'a pas traîné pour pavoiser devant la presse: «*Nous en avons assez que, lorsque l'on parle de la Sécurité sociale, on parle du trou*». Ou encore: «*Ces résultats constituent un démenti cinglant aux Cassandres qui nous disaient que nos prévisions n'étaient pas exactes, et qui nous promettaient un déficit*».

Mais il en est de cette nouvelle «cagnotte» comme de celle récemment découverte à Bercy, il y a quelques semaines: les assurés sociaux, comme les contribuables, les ont payées au prix fort.

Une partie de la presse nous parle de «la croissance» qui expliquerait, à elle seule, cette embellie des comptes de la Sécu. C'est faire bien peu de cas de tous les sacrifices imposés aux salariés et à une partie des retraités et à tous les bénéficiaires de la Sécurité sociale, ces dernières années.

Cela fait au moins quinze ans que les gouvernements successifs s'occupent de combler le trou de la Sécurité sociale (le dernier résultat en équilibre datait de 1985). Prenant soin de ménager

l'essentiel des intérêts des grands trusts pharmaceutiques (sollicités seulement au lancement de la réforme Juppé en 1995) ou ceux des entreprises spécialisées dans l'équipement du secteur de la santé, les pouvoirs publics, en revanche, se sont largement tournés vers les assurés sociaux, toutes catégories confondues, qui eux n'ont guère été ménagés.

LA PRESSION FISCALE SUPPLÉMENTAIRE DE LA CSG ET DU RDS

Inventée par Rocard en 1991, la CSG (contribution sociale généralisée) était censée étendre le financement de la Sécurité sociale à d'autres revenus que ceux du travail. Depuis, elle a vu son taux augmenter (Rocard: 1,1%, Balladur: 2,4% en 1993, Juppé: 3,4% en 1997 et Jospin: 7,5% depuis 1998), son assiette s'élargir et ses résultats s'envoler: en 1999, elle a rapporté 353 milliards de francs, c'est-à-dire plus que l'impôt sur le revenu (330 milliards «seulement»). Car, contrairement à l'impôt sur le revenu, la CSG ne voit pas ses résultats entamés par les exonérations.

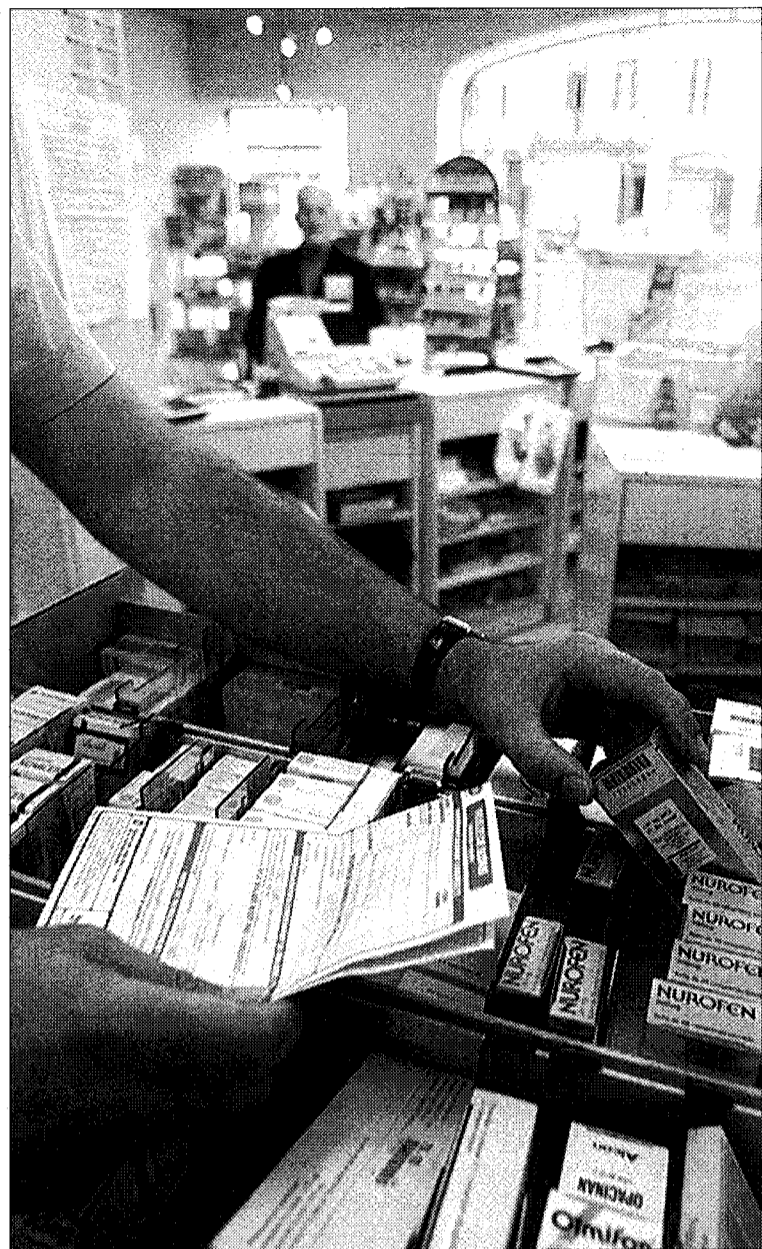
Mais, comme si la CSG ne suffisait pas, Juppé avait lancé en 1996 un impôt supplémentaire: le «remboursement de la dette sociale», le RDS, promis lui aussi à un bel avenir. Lui aussi était chargé de ponctionner tous les revenus à raison de 0,5% (sauf les maigres minima sociaux). Il était censé continuer de nous

ponctionner jusqu'en 2009, mais le même Juppé a prolongé le mauvais traitement jusqu'en 2014 pour compléter la part de déficit non financée par la CSG, soit 224 milliards de francs. Le RDS rapporte, bon an mal an, 28 milliards de francs et il semble promis à un avenir comparable à celui de la vignette automobile, puisque, selon les experts des Affaires sociales, il y aurait encore 208 milliards de dette sociale à éponger; un chiffre dont on peut craindre qu'il tende à rester constant!

DES COUPES SOMBRES DANS LES REMBOURSEMENTS DES DÉPENSES DE SANTÉ

Et puis il y a les changements opérés sur les remboursements de médicaments. On a entendu beaucoup de mensonges sur cette question. Il y a longtemps que les patients de ce pays sont présentés par les médias ou les publicités institutionnelles comme des consommateurs gourmands de médicaments (qu'on se souvienne de cette publicité où l'assuré social semblait puiser dans un grand pot de pilules de toutes les couleurs, comme un garnement s'attaquant à un pot de confiture). Hier, les assurés sociaux consommaient trop, aujourd'hui on les présente comme préférant systématiquement les préparations chères aux médicaments génériques.

Cette démagogie à tiroirs multiples sert de justification à



toute une série de remises en cause du nombre de médicaments remboursés ou du montant de leur remboursement. La dernière en date est de s'appuyer sur le fait que l'efficacité des médicaments n'est jamais totale à 100% pour réduire ou supprimer le remboursement d'une partie des médicaments. On ne risquait pas de voir, à la place, des publicités montrant comment ce sont les laboratoires pharmaceutiques et, dans leur sillage et sous leur influence, des médecins et des pharmaciens qui imposent de préférence la prescription des médicaments chers à la place de génériques moins onéreux, pour assurer aux uns et aux autres leur part de profits confortables.

C'est d'ailleurs pourquoi les statistiques qu'on nous sert actuellement mériteraient plus de transparence. Qu'est-ce qu'il y a, par exemple, derrière l'augmentation de 6,5% de la prescription de médicaments? Cette progression peut dissimuler à la

fois une hausse due aux prix élevés des spécialités récentes et une consommation diminuée de médicaments plus courants.

Quoi qu'il en soit, la santé a un coût et la progression des dépenses de santé, en hausse constante dans les pays développés (les pays moins riches aimeraient pouvoir en dire autant), correspond aussi au fait tout simple que, lorsqu'on se soigne mieux, cela coûte forcément plus cher à l'ensemble de la collectivité. Et qu'en ces temps où, pour les gouvernants, tout est prétexte à de nouvelles restrictions budgétaires, diminuer les dépenses de santé revient bien souvent, quand on refuse de s'en prendre aux profits de ceux à qui toutes ces dépenses rapportent le plus, à moins bien soigner la grande masse des patients. Alors les ministres n'ont vraiment aucune raison de pavoiser pour les économies faites aux dépens de la population.

Jacques FONTENOY

TotalFinaElf: LES PROFITS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN FONT... TOUJOURS PLUS DE CHÔMEURS

1 300 postes supprimés en France, voilà ce qu'a annoncé le nouveau groupe pétrolier TotalFinaElf. Les secteurs concernés sont les plus rentables du groupe, puisqu'il s'agit entre autres du secteur pétrolier.

Pour la direction, c'est la

conséquence des «synergies» prévues, du fait du rachat d'Elf par TotalFina. En clair, les actionnaires et dirigeants du groupe prennent prétexte que certains postes font double emploi, suite à la fusion, pour en supprimer le plus possible. Pourtant, les

affaires de ce trust, quatrième groupe pétrolier mondial, sont florissantes. En 1999, le résultat net a dépassé les 21 milliards de francs et chaque actionnaire a vu son dividende augmenter de 17,5%. Pour l'année 2000, le groupe annonce déjà une haus-

se de son chiffre d'affaires pour le premier trimestre: + 71,6% par rapport à 1999.

Avec seulement 1% des profits réalisés sur la seule année 1999, TotalFinaElf pourrait créer 10 000 emplois payés 10 000 F par mois, charges sociales com-

prises.

Mais comme il s'agit de satisfaire avant tout l'appétit des actionnaires et d'augmenter toujours plus les profits, c'est exactement le contraire qui est décidé

P.B.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Algérie : LES FUSILS

DE LA « CONCORDE CIVILE »

C'est par des tirs de grenades lacrymogènes et de balles plastiques et par des coups de matraque que la manifestation de plusieurs milliers d'ouvriers sidérurgistes d'Alfasid (6 000 salariés) filiale de Sider, à El Hadjar, près d'Annaba, a été accueillie mardi 16 mai par les forces de l'ordre. Ce tir à bout portant et sans sommation a fait plusieurs centaines de blessés dont une trentaine de graves. Selon la presse algérienne, l'émotion est considérable dans la classe ouvrière. Dans ce pays qui connaît en permanence la violence des attentats terroristes et celle de l'armée au pouvoir, il est pourtant très inattendu que les forces de répression se heurtent violemment avec les travailleurs. En effet l'UGTA, l'ancien syndicat unique, est toujours parvenu à servir de tampon, en empêchant les travailleurs de descendre dans la rue. L'UGTA, toujours liée au pouvoir, appelant à cette démonstration pacifique, les travailleurs d'Alfasid ne s'attendaient pas du tout à l'assaut des forces d'intervention de la gendarmerie. *Le Quotidien* du 18 mai écrit : « La charge policière a été délibérément ordonnée pour constituer un message de dissuasion sans équivoque. Le pouvoir fait ainsi comprendre qu'il ne tolère, sous aucun prétexte, que le mécontentement social déborde hors des enceintes que sont les lieux de travail ».

A l'origine du conflit, il y a la déclaration de la direction d'Alfasid, affirmant qu'elle allait utiliser les salaires de mai et juin des ouvriers pour payer ses dettes au fournisseur de minerai de fer. Les ouvriers sidérurgistes, qui ont subi de multiples plans de licenciement, perdant plus de la moitié des emplois, ont été des mois sans salaire et sont menacés par la privatisation du trust en train de se négocier, ont décidé de ne pas se laisser faire. Le patron d'Alfasid prétend maintenant qu'on l'a mal compris, qu'il a payé les dettes de l'entreprise et que « la ponction sur les salaires n'était qu'une hypothèse ». Mais la grève continue au moment où nous écrivons car la révolte est loin d'être retombée. Un mouvement de solidarité s'est même développé dans la classe ouvrière. Les travailleurs d'autres grandes entreprises du pays menacées par la privatisation, comme SNVI de Rouiba, ou l'ENIEM de Sidi Bel Abbès, se sentent même directement concernés par cette grève et évoquent la possibilité d'une lutte d'ensemble contre les privatisations.

Face à ce risque d'extension du mouvement, le syndicat UGTA n'a rien eu de plus pressé que d'envoyer des dirigeants nationaux sur place pour, selon ses propres termes, « calmer les travailleurs » d'Alfasid et pratiquer des opérations de diversions, à SNVI Rouiba par exemple. L'UGTA est momentanément parvenue à ce que les rassemblements aient désormais lieu à l'in-

térieur de l'entreprise où les assemblées se tiennent chaque jour avec de nombreux travailleurs des usines voisines. Le dirigeant de l'UGTA Sidi Saïd a déclaré : « restez vigilants et ne sortez pas du complexe. [...] Il ne faut pas recourir à la confrontation ». Loin d'appeler les 23 autres filiales de Sider, pourtant en ébullition, à se joindre à la grève, Sidi Saïd a appelé les travailleurs d'Alfasid à reprendre le travail après une manifestation de 6 000 ouvriers dimanche 21 mai !

La paix et la stabilité ?

L'objectif du président Bouteflika est de donner l'image d'un pays stable qui attire les investisseurs. C'est pourquoi il ne s'est engagé, prudemment, à faire la paix avec les islamistes et à mettre fin à la guerre civile qu'avec l'espoir que le front social reste calme. Car si les attentats nuisaient à l'image internationale de l'Algérie ils servaient aussi à justifier le climat sécuritaire, les arrestations arbitraires et l'interdiction des mouvements sociaux.

Or, non seulement l'Algérie est loin d'en avoir fini avec les attentats (il y a selon la presse en moyenne plus de 200 morts par mois) mais les événements d'Alfasid se produisent alors que l'Algérie connaît une recrudescence de luttes, dans les usines comme dans le secteur des Finances ou de l'Enseignement, par exemple.

Le journal algérien *Le Matin* du 29 avril titrait déjà à la une : « La bombe sociale fait peur ». Le monde du travail et les couches populaires connaissent en effet une situation sociale catastrophique, avec une hausse galopante de la pauvreté. A Montréal, Bouteflika lui-même, vient de reconnaître devant les représentants des grandes compagnies canadiennes : « Les bons résultats économiques ont été obtenus avec un coût social élevé. L'assainissement du secteur public économique s'est traduit par la suppression de plus de 400 000 emplois. Le pouvoir d'achat des salariés a été fortement amputé, cependant que le taux de chômage avoisine 30 % de la population active. »

Bouteflika a beau s'efforcer de convaincre la population que « certes les questions du chômage, du logement, de la santé, de l'école sont importantes mais la paix est prioritaire ». Les mouvements qui ont lieu en ce moment montrent que les travailleurs ne sont pas résignés et ne veulent pas se laisser sacrifier. Pas même au nom d'une politique de « concorde civile » qui masque bien mal qu'avec la privatisation de l'économie étatisée et l'augmentation de la rentabilité, il s'agit de développer une bourgeoisie prospère qui s'approprie officiellement les richesses du pays.

Robert PARIS

Au sommaire du numéro 9 (mai-juin 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction l'Étincelle de Lutte Ouvrière et la Tendance Révolution! de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur la condition des femmes salariées, des correspondances sur les récents mouvements chez les enseignants, à la poste, aux impôts et à la SNCF, des points de vue sur les collusion du Medef, du gouvernement et des directions syndicales et des articles sur la Côte d'Ivoire et la Russie de Poutine.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction l'Étincelle.

Leur société

« LE DÎNER DE CONS » D'EUROTUNNEL

Le 18 mai, la télévision nous a montré les images d'un vrai « dîner de cons ». C'est le nom que les protagonistes avaient tenu à donner à leur manifestation, une façon médiatique pour les petits porteurs d'Eurotunnel de rappeler qu'ils se sont fait plumer. Ce soir-là, la médaille de reine fut décernée à une femme qui avait acheté près de 10 000 actions Eurotunnel pour un total de plus de 1,2 million de francs. Elles ne valent plus aujourd'hui que 70 000 F. C'est dire à quel point le miroir aux alouettes s'est transformé en une spectaculaire déconfiture.

En revanche, quand les dirigeants d'Eurotunnel se réunissent autour d'une table, celle du conseil d'administration, ils ont moins de raisons de se plaindre, assurés qu'ils sont de toucher 300 000 francs de jetons de présence par an qu'ils se sont auto-octroyés.

Dans ce conseil d'administration siègent les représentants de grandes banques et autres établissements financiers tels que le Crédit Lyonnais, la Société de banque suisse, le fonds qui sert aux spéculations du milliardaire George Soros ainsi que celui de la banque Indosuez, etc. Or, selon les conclusions d'un rapport d'expertise, les représentants du monde de la finance ont réalisé

une opération fort lucrative, en revendant les actions Eurotunnel qu'ils détenaient. En effet, ils savaient qu'ils pourraient les racheter pour beaucoup moins cher un peu plus tard, à l'occasion d'une nouvelle émission d'actions. La connaissance de ce rapport, montrant que la spéculation de quelques financiers était à l'origine de leur mésaventure, a alimenté et renforcé la colère des petits et moyens porteurs, de tous ceux qui n'ont pas voix au chapitre et qui ne font pas partie du cercle restreint des initiés.

Ainsi, une poignée de mastodontes de la finance a les moyens de gruger ceux qu'on appelle des « petits porteurs », et dont certains ont un patrimoine qui est, notons-le, sans commune mesure avec celui des salariés, même ceux disposant de quelques économies.

La Bourse est effectivement un vaste casino. Mais pour être à coup sûr ou presque gagnant, il faut avoir une bonne martingale, c'est-à-dire disposer d'un matelas financier conséquent et des relations qui ne le sont pas moins.

Et ils voudraient en plus, avec les fonds de pension, qu'on laisse ces anarqueurs de haut vol (c'est le cas de le dire) jouer avec nos retraites !

Annie ROLIN

Manifestation le 27 mai

TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET IMMIGRÉS ÉGALITÉ DES DROITS, DROIT DE VOTE POUR TOUS !

Actuellement, en France, les étrangers n'ont pas le droit de vote, à l'exception des résidents originaires des pays de la Communauté européenne qui peuvent participer aux élections locales.

Cette discrimination vis-à-vis des étrangers est injuste car les millions d'étrangers de tous pays et de tous continents qui vivent dans notre pays devraient avoir droit au chapitre. Mais elle est d'autant moins acceptable qu'elle contribue à mettre à l'écart de la vie politique les travailleurs immigrés.

Car les capitalistes qui n'ont pas la nationalité française peuvent fort bien peser sur la vie sociale et politique en France sans avoir le droit de vote. Ils ont le droit d'acheter des entreprises, de faire fortune, de spéculer, de licencier. Ils peuvent s'acheter des moyens d'information. Par contre les travailleurs, eux, n'ont que le droit de se faire exploiter en France et d'y payer leurs impôts alors qu'ils produisent une partie importante des richesses de notre société.

Une manifestation aura lieu le 27 mai pour le droit de vote des étrangers. Lutte Ouvrière appelle à y participer car ce serait une simple mesure de justice que de permettre à tous les travailleurs immigrés d'avoir le droit de voter et d'être élus dans le pays où ils vivent et travaillent. Et pas seulement

aux élections dites locales, mais à toutes les élections.

Un projet de loi présenté par les Verts et voté par le Parlement en première lecture envisage d'accorder le droit de vote aux étrangers non ressortissants de la Communauté européenne pour les seules élections locales. C'est donc un projet à minima. Or il n'est même pas dit que ce projet se concrétise à court terme. Il semble que bien des hommes politiques aient des réticences vis-à-vis de ce projet qui prend à contre-pied la fraction xénophobe de l'opinion. La droite s'est déclarée totalement hostile au projet. Quant au gouvernement de Jospin, il a déjà fait connaître ses réserves en déclarant le jeudi 11 mai qu'il avait « d'autres priorités » et que le calendrier était embouteillé.

A n'en pas douter le calendrier est « embouteillé » pour le Parti Socialiste depuis fort longtemps car, rappelons-le, le droit de vote aux résidents étrangers faisait partie, en 1981, des 110 propositions de Mitterrand !

En tout cas, cette manifestation qui, à Paris, partira à 15 heures de la Place de la Nation sera l'occasion de redire que, pour nous, les travailleurs français et immigrés doivent avoir les mêmes droits aussi bien sur le plan social que sur le plan politique.

Ile de la Réunion

TOUT POUR LES PATRONS RIEN POUR LES TRAVAILLEURS

Même si la loi d'orientation pour les DOM-TOM n'est pas encore définitivement votée, ses grandes lignes ainsi que les interventions des députés présents au débat (20 sur 577) donne une idée de ce qu'elle sera. Rien de différent en tout cas de tous les projets élaborés auparavant (PDA, rapport Lise-Tamaya, rapport Fragonard). Comme eux, le projet de loi présenté par Queyranne, le ministre des DOM-TOM, se fixe officiellement pour but de « favoriser l'emploi » ; mais comme tous les précédents projets, la loi d'orientation se traduit quasi exclusivement par de nouveaux cadeaux au patronat.

Qu'on en juge ! Le gouvernement reconduit la loi de défiscalisation, dite loi Pons, jusqu'en 2002, ce qui a fortement mécontenté les députés de gauche qui voulaient la reconduire jusqu'en 2004. Si les

riches ne peuvent plus planquer leur fric dans les ex-colonies, où va-t-on ? Mais Queyranne a tenu à rassurer les banques et tous ceux qui ont de l'argent à placer : la loi Pons arrivera à son terme et sera remplacée par d'autres dispositions dont on ne connaît pas encore le contenu mais qui ne seront certainement pas moins favorables. Les riches n'ont pas à se faire de souci.

En guise de plat de résistance, le gouvernement propose d'exonérer de cotisations sociales tous les patrons exploitant moins de onze salariés. Cela représente 32 500 F de gain par salarié et par an. La très grande majorité des entreprises réunionnaises (95%) sont concernées. Et à cela s'ajoutent des exonérations concernant les secteurs « exposés » comme le bâtiment, le tourisme, la presse ou la pêche : entreprises ayant bien plus de dix salariés et qui sont loin d'être en difficulté.

Indignés, nos députés de « gauche » locaux, Claude Hoarau (PCR) et Michel Tamaya (PS), ont trouvé que ces dispositions n'allaient pas encore assez loin. Ils ont donc réclamé à cor et à cri que l'exonération de cotisations sociales concerne les entreprises ayant jusqu'à vingt salariés. Ils ont aussi demandé que tout « créa-

teur d'entreprise » soit exonéré de cotisations sociales pendant 24 mois. Ils ont eu gain de cause sur le second point.

C'est dire qu'en cette Assemblée nationale ne siège aucun défenseur des travailleurs, des chômeurs et des RMistes. Pour ces derniers, le gouvernement, suite à la protestation respectueuse des députés réunionnais, a daigné faire un petit geste en réduisant le délai pour établir l'égalité du RMI entre les DOM et la France. De cinq, il l'a ramené à trois ans. Trois ans à attendre, visiblement la situation des pauvres ne presse pas, pour Queyranne et ses amis de la gauche plurielle. Pourtant, d'après le PCR, la mesure ne coûterait que 200 millions de francs, bien peu comparé aux deux milliards de cadeaux annuels que s'apprête à faire immédiatement le gouvernement aux patrons réunionnais.

Il y a encore un autre domaine où le gouvernement montre son profond mépris pour les travailleurs les plus exploités, ceux du privé (bâtiment, agriculture, etc.), c'est celui de la préretraite. Seuls auront la possibilité de partir en préretraite les travailleurs ayant 55 ans d'âge (la CGT revendique 50 ans), justifiant de cinq ans d'ancienneté

dans l'entreprise et dix ans de cotisations. S'il avait voulu écarter de la mesure une majorité de travailleurs, le gouvernement ne s'y serait pas pris autrement. D'ailleurs, il se garde bien de préciser quel sera le montant de la fameuse préretraite pour les travailleurs, alors que pour les patrons le discours est beaucoup plus explicite. A ceux qui ne voulaient entendre parler de ce dossier qu'à la condition de payer le moins possible, le gouvernement demande un financement à hauteur de 15% seulement. Le reste sera payé par le Conseil régional et le Conseil général (12,5% chacun), et par l'Etat qui se porte garant pour les 60% restants.

En résumé, ce que propose le gouvernement, c'est que la préretraite soit financée sur les fonds publics, c'est-à-dire avec l'argent des travailleurs.

Enfin, pas plus qu'il ne dit avoir d'argent pour les RMistes et les travailleurs usés par une vie de travail, le gouvernement ne dit en avoir pour le personnel communal sans statut (11 000 à la Réunion). Queyranne a déclaré que le « problème était délicat », mais qu'il parlerait du volet financier aux maires concernés. Qu'est-ce à dire, sinon proposer à ces derniers de

financer la mesure en prenant sur les budgets communaux, ce qu'ils ont d'ailleurs commencé à faire. Dans ce cas encore, puisqu'il s'agit des travailleurs, l'Etat n'a toujours pas d'argent.

Au vu d'une telle politique, comment ne pas dire que la gauche au pouvoir fait tout autant que la droite, si ce n'est encore plus, le jeu des riches. La gauche, en doublant la droite sur sa droite, condamne cette dernière à ne pouvoir critiquer que des points de détail. Et de cela, la gauche est fière. Elle dit : voyez la droite, elle n'a pas de programme ! Et pour cause, c'est la gauche qui applique son programme.

En attendant, nous, les travailleurs, les chômeurs et les RMistes n'arrêtons pas de payer les pots cassés de cette politique antiouvrière qui, en même temps, se traduit pas un enrichissement comme jamais des capitalistes, des bourgeois grands et petits. Et en plus, de la part de tous ces gens, nous devons subir leur morgue, assurés qu'ils sont du soutien de tous les gouvernants, qu'ils soient de droite ou de gauche.

Alors, n'est-il pas temps que notre rage contenue s'exprime collectivement et que la peur change de camp ?

Chine

Après de longues négociations, les représentants de l'Union Européenne et de la Chine ont fini par conclure un accord bilatéral, le 19 mai, dans le cadre de la préparation de l'adhésion de la Chine à l'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce. Cet accord, le 31^e passé par la Chine avec un membre de l'OMC, fait surtout suite à celui conclu à l'automne dernier avec les USA. Et bien des multinationales espèrent-elles sans doute que ce nouvel accord marquerait des progrès notables dans le sens d'une plus grande ouverture du marché chinois en leur faveur, ouverture dont les États membres de l'OMC auraient bénéficié à partir du moment

L'accord avec l'Union Européenne : À PETITS BONDIS VERS LE MARCHÉ MONDIAL

où la Chine en serait devenue membre. Mais elles ont dû être plutôt déçues, à en juger par les commentaires de la presse économique.

Sans doute le nouvel accord comporte-t-il un certain nombre de concessions qui vont un peu au-delà de celles faites dans l'accord passé avec les USA.

Bien sûr, il y a la longue liste habituelle de réductions de taxes à l'importation portant sur 130 produits, dont des machines-outils, cosmétiques, cuirs et chaussures, vins, alcools, produits laitiers et autres produits agricoles européens.

Mais les entreprises de la téléphonie mobile et d'assurances étrangères devront toujours opérer au travers de sociétés mixtes formées avec des

entreprises chinoises, dont elles ne pourront détenir plus de 49% du capital (50% dans les assurances) comme le prévoyait déjà l'accord avec les USA. Seul petit avantage, elles pourront atteindre le niveau maximum de leur participation en trois ans au lieu de cinq et Pékin a par ailleurs consenti sept nouvelles licences dans le domaine de l'assurance.

De même, pour ce qui est de l'automobile, la Chine a refusé de réduire ses taxes d'importation mais a promis de laisser les constructeurs étrangers implantés en Chine construire les modèles de leur choix. Par ailleurs, la Chine s'est engagée à confier la commercialisation et le traitement de 20% de ses importations de pétrole à des entreprises étrangères. Mais aucun calendrier n'a été fixé car

cette mesure est subordonnée au démantèlement du monopole d'Etat des importations de pétrole.

Sans doute les plus satisfaites parmi les multinationales sont celles de la distribution, qui ont obtenu le droit de créer des filiales à 100% pour les réseaux de centres commerciaux, sans restriction imposée à leur surface. Mais, comme le faisait remarquer un commentateur, encore faudra-t-il que les administrations locales leur accordent les permis de construire qu'elles demandent, ce qui n'est pas gagné d'avance.

Bref, de la part des dirigeants de Pékin, ce n'est pas le grand bond en avant dans le panier de crabes du marché mondial, mais plutôt un jeu diplomatique savant, fait de petits pas mesurés, destiné à leur

permettre de garder un certain contrôle sur le déroulement des événements – et à s'assurer certains avantages.

C'est qu'à la différence de tant de pays pauvres ou semi-industrialisés, l'Etat chinois reste encore relativement indépendant de l'impérialisme, après les décennies d'isolement du marché mondial que celui-ci lui a imposé. Et il existe sans doute encore bien des résistances en son sein à ce qu'un certain nombre de capitalistes chinois (aspirants ou déjà établis) doivent voir comme une concurrence mal venue.

Les dirigeants chinois ont pris la décision, et ceci depuis plus de vingt ans déjà, de profiter du changement d'attitude de l'impérialisme pour réintégrer le giron du marché mondial. Mais, à cinquante ans de la révolution chinoise, les lointaines conséquences politiques de celle-ci leur donnent encore des moyens pour ne pas le faire à n'importe quel prix.

François ROULEAU

10, 11 et 12 juin
À PRESLES (VAL-D'OISE)
Dans deux semaines
la fête de
Lutte Ouvrière!

Retenez le week-end de la Pentecôte les 10, 11 et 12 juin, pour venir à la fête de Lutte Ouvrière, qui se déroulera comme chaque année, à Presles (Val-d'Oise), dans un vaste parc boisé.

En plus d'un grand bol d'air et d'une ambiance champêtre, décontractée et fraternelle, chacun pourra assister à de multiples spectacles et y trouver ou y retrouver, en famille ou entre amis, des centaines de stands de jeux et de spécialités culinaires à déguster sans façon, ainsi que de nombreuses expositions sur les sujets de société, les thèmes historiques et politiques qui nous tiennent à cœur.

Car, pour être une parenthèse joyeuse dans la vie quotidienne, la fête de Lutte Ouvrière est aussi, bien sûr, un grand rassemblement populaire et politique de tous ceux qui, comme nous, en ont assez de cette société d'injustice et d'exploitation et aspirent à un changement profond.

Aujourd'hui, le gouvernement de la gauche plurielle poursuit, voire aggrave, la même politique que les gouvernements de droite qui l'ont précédé, une politique tout au service des intérêts des possédants et des patrons, marquée par un chômage massif et, pour ceux qui ont un emploi, par le développement de la précarité, une dégradation des conditions de travail avec l'augmentation de la flexibilité liée à la loi Aubry, le blocage des salaires, etc. La nécessité d'inverser le cours des choses et de faire en

sorte qu'enfin, les intérêts du monde du travail, de ceux qui ont un emploi, qui sont au chômage ou à la retraite, soient respectés et défendu est impérative. Cela ne pourra pas se faire sans que les travailleurs de ce pays s'engagent dans un mouvement d'ensemble, dans une contre-offensive générale, qui soit suffisamment sérieuse et importante pour faire reculer le patronat et le gouvernement. Et la fête de Lutte Ouvrière est aussi l'occasion de débattre de ces moyens à mettre en œuvre afin de donner un véritable coup d'arrêt aux menées des patrons.

Oui, la fête de Lutte Ouvrière est aussi l'occasion de discuter de tous ces problèmes qui touchent au plus près la condition des travailleurs, de ceux qui sont au chômage comme de ceux qui ont un travail, et d'envisager ce qui serait nécessaire pour qu'enfin, le rapport de force entre patrons et travailleurs s'inverse.

La fête offre aussi l'opportunité de faire connaissance avec les hommes et les femmes qui constituent notre mouvement, avec les militants, leurs idées, le programme de Lutte Ouvrière. D'accord ou pas d'accord, vous aurez la possibilité, en toute démocratie ouvrière, telle qu'elle doit exister dans le monde du travail, de débattre dans le cadre des nombreux « forums » de discussion organisés.

Alors, retenez votre week-end. Vous y trouverez l'enthousiasme et la confiance qui nous animent dans les capacités intactes du monde du travail à réagir, et vous y trouverez aussi, bien sûr, la joie et la fraternité d'une fête communiste et internationaliste.



AU PROGRAMME

• GRAND PODIUM •

Samedi 10 juin

DALLY JAZZ QUARTET Chansons
Jazz

GILBERT LAFFAILLE
Chanson

PARIS COMBO
Swing et chansons

Dimanche 11 juin

YVES UZUREAU
interprète Brassens
DIEUDONNÉ Humour
« Dieudonné tout seul »

MAN D'DAPPA
Afro-world fusion

JEAN-JACQUES MILTEAU QUARTET
Blues

Lundi 12 juin

L'HARMONIE D'HONDSCHOOTE
80 instrumentistes
classique, pop
et airs populaires

GUSTAVE PARKING
Humour
« Le retour des joies sauvages »

DJAMEL ALLAM
Chanteur kabyle

• THÉÂTRE DE VERDURE •

Samedi

NOLWEN
Chanson française à tonalité celtique

Théâtre
MARCEL MARECHAL
« LA MAISON DU PEUPLE »
adapté du roman de Louis Guilloux
par François BOURGEAT
GWERN Chants de marins.

Dimanche

IMPROBABLE
Folk urbain
VIRGILIO ROJAS
Musique du Paraguay
JEAN-MICHEL NOIREY
Chanson française, blues,
reggae..
MORWENNA Chansons
MIDNIGHT JOKERS
Standards des années
1970

Lundi

MARIE-HELENE FERY
Chansons
ASTIER
ET LES FRERES SAKARINE
Tour de chant au vitriol
(swing gitan)
ENTRE CHIENS ET LOUPS
Rock français

ALLOCUTIONS D'ARLETTE LAGUILLER

Notre camarade Arlette Laguiller prendra la parole pour une allocution politique.

SAMEDI 10 juin, vers 17 heures, DIMANCHE 11 et LUNDI 12 juin, vers 15 heures

Achetez vite votre carte d'entrée

La carte d'entrée coûte 70 F sur place pour les trois jours, et 60 F pour une seule journée. Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 45 F seulement.

20% DE REDUCTION AVEC LES BONS D'ACHAT QUE VOUS ACHETEZ D'AVANCE

Si vous achetez à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons d'achat vendus 8 F, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 F dans la fête. A ne pas manquer.

Voici l'adresse de notre journal où vous pouvez adresser vos commandes :

LUTTE OUVRIERE - BP 233
75865 PARIS CEDEX 18
Chèques : à l'ordre de LUTTE OUVRIERE

CABARET

NATHALIE SOLENCE, auteur, compositeur, interprète
DECALAGE HORAIRE, musique celtique
BRUNO PERRIN, chanson française
GAETANO, chanteur fantaisiste
ALEX ROSSI dans ses compositions personnelles
MICHEL ORION chante Léo Ferré
SABAYO, chansons sociales

JAZZ CITY

Déjà programmés :

Samedi 10 juin :

- Le Big Band du XV^e (swing)
- Trio Fosforo (accordéon)

Dimanche 11 juin :

- Breakfast Blues
- Italian Moods (quartet bebop)
- Marteau Rouge (quartet free)
- Richard Raux Quintet
- Jef Sicard Trio

Lundi 12 juin :

- Breakfast Blues
- Aurélie (piano solo classico)
- D'ici et d'ailleurs (bebop et autres)
- Jacky Samson
- Tala

Vous

les rencontrerez dans les allées de la Fête :

JACQUES THIERREE et **MICHELINE**, les Troubadours de Barbarie

et le chanteur **ARNAUD MOYENCOURT** également à l'orgue de Barbarie
RETRO JAZZ BAND, Jazz des années 20 aux années 50
KOTE RUE, Samba brésilienne
Et sur la scène de la **Guinguette**, un spectacle permanent avec en particulier l'orchestre de **Jean-Claude GOMBAULT**.

VENIR DE PARIS

Cars gratuits

Service de cars gratuits à la Porte de la Chapelle (départ toutes les 20 minutes). Premier départ le samedi 10 juin à 11 heures, le dimanche 11 juin et le lundi 12 juin à 8 heures.

En train

Trains payants de la Gare du Nord à la gare de Presles (à 900 mètres de la fête)

Pour la première fois, seront présents à la fête :

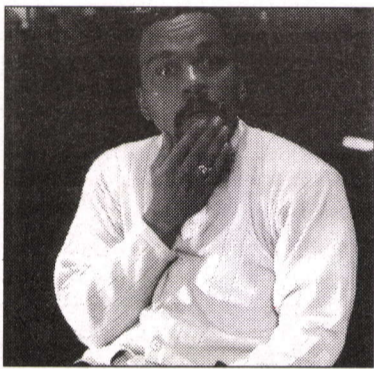
PARIS COMBO

Ce groupe (composé de quatre musiciens et d'une chanteuse de talent, Belle du Berry) chante en français ses propres compositions très enlevées, avec beaucoup de rythme et de swing. Récemment nommé aux Victoires de la Musique, il rentre d'une tournée réussie aux Etats-Unis.

JEAN-JACQUES MILTEAU

Virtuose de l'harmonica qui a accompagné avec son instrument les chanteurs français les plus célèbres, il est ici accompagné de trois autres excellents musiciens. Ils jouent ensemble du blues, beaucoup de blues, mais nous entraînent aussi dans un voyage musical allant de la Louisiane à l'Irlande en passant par l'Afrique du Sud, le tout avec beaucoup de brio et de punch !

DIEUDONNÉ



Il a longtemps formé avec Elie Semoun un duo comique décapant. Il a choisi maintenant de faire une carrière en solo avec ce spectacle « *Enfin seul!* » repris spécialement pour la Fête de Lutte Ouvrière. En racontant le même fait divers par la bouche de multiples personnages, c'est le racisme et la bêtise qui sont dénoncés sans ambiguïté et de manière fort drôle !

GILBERT LAFFAILLE

Depuis des années, Gilbert Laffaille chante avec poésie et conviction une société dont il dénonce les travers et les injustices. A la Fête, il présente avec trois musiciens son dernier album « *La tête ailleurs* », un spectacle mélodieux de chansons tendres sur des airs folk et bossa, entrecoupées de sketches pleins d'humour.

L'HARMONIE D'HONDSCHOOTE

Cette Harmonie municipale fondée en 1812 est une des plus anciennes de la région du Nord. Les 80 à 100 instrumentistes de l'Harmonie ne sont pas des musiciens professionnels. Ils travaillent dans les métiers les plus divers (docker, dentiste, sidérurgiste) mais se retrouvent pour le plaisir de jouer ensemble dans un large éventail de musiques et de styles.

La carte d'entrée de la fête donne accès gratuitement à l'ensemble des animations et des spectacles qui se déroulent sur les différentes scènes de la fête ainsi que dans l'espace Vidéo et dans les cinémas permanents.

DEUX CINÉMAS PERMANENTS

The Big one, de Michael Moore,
Ressources humaines, de Laurent Cantet
Haut les cœurs de Solveig Anspach
Une histoire vraie, de David Lynch
Buena vista Social Club, de Wim Wenders

Mobutu Roi du Zaïre de Thierry Michel
Le bleu des villes de Stéphane Brizé
Kadosh de Amos Gitai
Voyages d'Emmanuel Finkiel
Garage Olimpo de Marco Bechis etc.

SOUS LE CHAPITEAU SCIENTIFIQUE

Voici ceux qui, à ce jour, ont annoncé leur participation :

Samedi 10 juin

Nicolas Prantzou, astrophysicien : « Où en est-on de la recherche de la vie extra-terrestre ? »

Agnès Langlade, médecin anesthésiste-réanimateur (Hôpital Tenon, Paris) : « La douleur, une expérience universelle ».

Guillaume Lecointre, chercheur au Muséum d'histoire naturelle de Paris : « Des considérations spiritualistes dans les sciences ».

Philippe Zarka, astrophysicien à l'Observatoire de Paris à Meudon : « La découverte de planètes hors du système solaire ».

Dimanche 11 juin

Marc Peschanski, chercheur à l'Inserm : « Les thérapies géniques : de l'espoir à la course au fric ».

Denise Hodara, épidémiologiste, médecin des hôpitaux : « Listériose et maladies de la vache folle sont-elles des maladies nouvelles ? »

Léonard Ginsburg, paléontologue du Muséum d'histoire naturelle de Paris : « Vie et mort des espèces vivantes ».

Miguel Biard, archéologue AFAN, Pierre Bodu, archéologue du CNRS, feront une démonstration de l'évolution des outils en pierre taillée des hommes pré-historiques.

Robert Kandel, climatologue, directeur de recherche au CNRS : « Quel climat pour le XXI^e siècle ? »

J. Ritter, historien des sciences : « Les origines de la science ».

Lundi 12 juin

Hervé Cottin, chimiste, enseignant-chercheur à l'université de Paris-XII : « Les origines de la vie ».

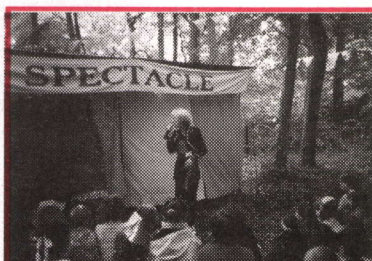
Arkan Simaan, professeur de physique, et Joëlle Fontaine, professeur d'histoire, co-auteurs d'un livre sur le sujet : « L'image du monde, des Babyloniens à Newton : les combats de la science devant les croyances ».

DÉBATS

Ont d'ores et déjà annoncé leur présence à la fête pour animer des débats :

Farid BOUDJELLAL (auteur de B.D.)
Jean-Michel CARRE (auteur de *Charbons ardents. Construction d'une utopie*)
Colette CHAMBELLAND (auteur de *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*)
Francis CHRISTOPHE (auteur de *Total, entre marée noire et blanchiment*)
Annie ERNAUX (auteur de *La vie extérieure, L'événement*)
Jean-Paul GOUTEUX (auteur de *La France et le Rwanda, Le Monde un contre-pouvoir ?*)
Fariba HACHTROUDI (auteur de *Iran, les rives du sang*)
La Compagnie JOLIE MÔME
Jean-Michel KRIVINE (qui fera chanter des chants révolutionnaires)

Des organisatrices de la MARCHÉ DES FEMMES
Des auteurs de POLARS (dont Didier DAENINCKX, Francis ZAMPONI, Ricardo MONTSERRAT)
Maurice RAJSFUS
Danièle et Pierre ROY (auteurs d'un ouvrage sur les monuments aux morts pacifistes en France)
Benjamin SEHENE (auteur de *Le piège ethnique*)
Fritz VILMAR (coauteur de *La face cachée de l'unification allemande*)
Martin WINCKLER (auteur de *La maladie de Sachs* et *En soignant, en écrivant*)
Julia WRIGHT avec des membres du Comité de soutien international à Mumia Abu Jamal



Place aux jeunes

A la Place aux Jeunes, il y aura de la magie et beaucoup de gaieté grâce aux tribulations et aux sculptures de ballons du CLOWN MABOUL, le dimanche après-midi.

FLUO fera son spectacle le dimanche, à 14 heures, 16 heures et 18 heures.

POUR VENIR À LA FÊTE

Nombre de départs collectifs, en car ou en train, sont organisés depuis des villes de province pour se rendre à la fête de Lutte Ouvrière. Voici les rendez-vous de départ communiqués par nos camarades locaux :

NORD

DUNKERQUE : Samedi 7 h 45 place Jean-Bart

Dimanche 5 h 45 place Jean-Bart

LILLE : Samedi 6 heures métro Porte-d'Arras

9 heures métro Porte-d'Arras

Dimanche 7 heures métro Porte-d'Arras

FOURMIES : Dimanche, 7 heures, gare SNCF

LAON : Dimanche, 8 heures, gare SNCF

CHAMPAGNE REIMS : Samedi 7 h 15 parking Clairmarais (derrière la gare SNCF)

AUVERGNE CLERMONT-FERRAND : Samedi 7 heures gare routière

PAYS DE LOIRE ANGERS : Samedi 7 heures place de La Rochefoucault

LE MANS : Samedi, 8 heures, place des Jacobins (devant le jet d'eau)

NANTES : Samedi 7 heures Haluchère

SAINT-NAZAIRE : Samedi 6 heures parking de la gare

POITOU CHARENTE POITIERS : Samedi 6 heures aux Arènes

CHATELLERAULT : Samedi 6 h 30 devant la mairie

RÉGION CENTRE TOURS : Samedi 7 h 45 gare routière

LIMOGES : samedi, 5 heures, parking devant le parc des Expositions

VIERZON : samedi, 7 h 15, parking du Stade R. Barran

BOURGES : samedi, 6 heures, parking du Centre nautique

ORLÉANS : samedi, 8 heures, centre commercial, rue Emile-Zola

NEVERS : samedi, 5 h 30, parking de la maison de l'Agriculture

BRETAGNE RENNES : Samedi 7 h 30 parking piscine Bréquigny

BREST : Samedi 4 heures gare SNCF

SAINT-BRIEUC : Samedi 6 heures place de la Liberté

RHONE-ALPES LYON : Samedi 5 h 30 angle bld Ambroise-Paré et Rue Laënnec - Lyon 8^e

GRENOBLE : Permanence mardi 30 mai, de 18 à 20 heures, salle 200, maison des Associations, rue Berthe-Boissieu

FRANCHE-COMTE BESANÇON : samedi, 7 heures, place Battant

EST NANCY : Renseignements tél. 03 83 28 49 75.

METZ : Renseignements : tél. 03 87 32 84 61

SNCF-RER ligne C Gare d'Austerlitz

Lundi 22 mai, les agents de conduite SNCF de la gare de Paris Austerlitz ont débrayé à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, FGAAC et SUD-Rail, contre la dégradation des nouveaux roulements devant entrer en vigueur le 28 mai. La journée de grève a été suivie à 75% par ceux qui travaillent sur la ligne C du RER et seulement par 20% de ceux qui font les grandes lignes. Il faut dire que trois jours avant le mouvement, la direction SNCF avait lâché quelques améliorations minimales sur les roulements des agents de conduite grandes lignes, histoire de les démobiliser...

Pour les roulants des lignes banlieue en revanche, la direction a maintenu la suppression des trains permettant de venir travailler très tôt le matin. A la place, elle a prévu des bus de

substitution qui, même aux heures très matinales de prise du travail (3 h 21, 2 h 58, etc.), mettent beaucoup plus de temps que les trains pour desservir les gares où les roulants doivent prendre leur poste.

Par ailleurs, la SNCF se sert de cette réorganisation pour augmenter le nombre de kilomètres journaliers effectués par chacun, en jonglant sur plusieurs dépôts afin d'adapter la charge de travail au manque d'effectif.

Car ce qui se passe ici, avec les roulants de la ligne C du RER, est à l'image de ce qui se passe partout ailleurs à la SNCF. La direction mène une politique comparable et systématique dans tous les services, et cela d'autant plus aisément qu'elle s'appuie sur l'accord 35 heures, signé par les directions syndicales CGT et CFDT. Cet accord prévoit de limiter à 25000 les embauches sur trois ans alors qu'il serait nécessaire de recruter entre 35000 et 40000 cheminots dans la même période pour compenser les effets des 35 heures tout en remédiant au manque de personnel.

Lors des assemblées tenues ce

NON À LA DÉGRADATION DES ROULEMENTS!

22 mai, si les cheminots présents ne voulaient pas s'engager dans une grève plus longue, isolée, ils étaient conscients qu'ils ne feraient pas l'économie d'un mouvement d'ampleur pour contrer la politique de la direction, alors que la politique des syndicats est à cent lieues de cette perspective. Sur le plan local par exemple, la CGT se dit pour l'action, mais dans les faits, elle est

surtout préoccupée de régler ses comptes avec la FGAAC (syndicat corporatiste des agents de conduite, devenu majoritaire chez les roulants aux dernières élections professionnelles) qui, elle, a déposé un nouveau préavis de grève, national cette fois, pour le 28 mai.

Cette ambiance de zizanie entre boutiques syndicales est plutôt mal ressentie par les che-

minots. Mais compte tenu que les mêmes problèmes d'effectifs se posent dans bien d'autres établissements, que des préavis ont été déposés ailleurs (Lyon, Nevers, Clermont-Ferrand, les Aubrais, Tours, etc.), les cheminots restent attentifs à la possibilité que se développe un véritable mouvement pour réclamer des effectifs.

Correspondant LO

Suppression des trains de nuit:

LES EXPLICATIONS DE LA DIRECTION NE VALENT RIEN

La direction SNCF justifie la décision de remplacer les trains de nuit par des bus en invoquant la nécessité d'effectuer les travaux d'entretien des voies en évitant les problèmes de sécurité qui se posent le jour. Mais il est toujours possible d'arrêter ponctuellement les circulations de nuit pour faire des travaux. Sans compter qu'une telle mesure ne peut que se traduire

par une augmentation du travail de nuit pour les cheminots de l'Équipement et les travailleurs des entreprises privées (37 semaines de nuit par an au lieu de 25 actuellement). Ne parlons pas non plus des riverains qui se plaignent déjà, régulièrement, des nuisances sonores engendrées par les travaux de nuit.

Pour les cheminots qui travaillent tout le long de la ligne,

aussi bien dans les gares que sur différents chantiers, cette décision entraîne des réaménagements d'horaires qui parfois rendent la vie de famille impossible. Quant aux travailleurs qui embauchent et débauchent à des heures indues et sont des usagers des trains de nuit, le temps de transport va être largement allongé quand les dessertes ne seront pas carrément supprimées.

Continental Clairoix (Oise)

Les travailleurs de l'usine Continental de Clairoix, dans l'Oise, ont débrayé dans la nuit du 16 au 17 mai contre le déclasserment de travailleurs qui risquaient de perdre ainsi jusqu'à 1200 F sur leur paie.

Ceux-ci font partie de tous ceux dans l'usine qui se retrouvent handicapés suite à un accident du travail, accidents du travail nombreux dans cette usine de pneus où le travail est dangereux et les cadences toujours élevées. Ces camarades sont donc placés dans d'autres ateliers, aux Tringles, en particulier là où il y a un travail plus adapté pour eux. La direction, toujours à l'affût de ce qu'elle peut économiser sur notre dos, a donc décidé d'abaisser le salaire de ces camarades au coefficient le plus bas. Deux ouvriers ont ainsi reçu une lettre leur signalant ce déclasserment et la perte de salaire. Et c'est aussitôt que les travailleurs du secteur ont débrayé spontanément deux heures.

L'usine Continental de Clairoix est une usine d'un peu plus de 800 ouvriers qui appartient à un trust dont les bénéficiaires ne cessent d'augmenter chaque année. Comme partout ailleurs, Continental fait ses bénéfices en augmentant les cadences, en rognant sur les salaires et en se débarrassant de travailleurs sous n'importe quel prétexte, en particulier en se débarrassant de travailleurs malades: c'est ainsi qu'en près de trois ans, la direction s'est débarrassée de près de 10% de l'effectif! Et 13% de l'effectif est aujourd'hui composé de précaires, CDD ou intérimaires!

Ces derniers temps, non seulement elle s'attaque aux travailleurs accidentés du travail, mais elle tente

UN PATRON TOUJOURS AUSSI, GONFLÉ!

de rogner sur tout.

L'application des 35 heures est en effet l'occasion d'essayer d'appliquer les horaires les mieux... pour sa production et de rogner sur des primes. Ainsi, les travailleurs à la journée en maintenance ont dû protester contre l'application des horaires que Continental envisage dans le cadre de l'application de la loi Aubry. Elle cherche en effet à réduire les temps morts en imposant ses horaires, en imposant en particulier que le temps de repas soit différent pour chacun et surtout qu'il soit décidé par le chef! Une pétition pour protester contre cela a circulé, aussitôt la nouvelle connue, et elle a été signée par tout le monde, à deux exceptions près seulement!

Et finalement, pour les travailleurs de la maintenance qui devaient voir ces horaires imposés, comme pour les travailleurs qui devaient être déclassés, la direction a dû reculer. Les travailleurs de la maintenance ont obtenu un recul sur le temps de repas en particulier. Quant aux deux travailleurs concernés par le déclasserment, ils devraient avoir un complément de salaire et ne devraient donc rien perdre sur leur paie, au bout du compte.

La direction sait bien qu'à force de trop nous «gonfler», cela finit par éclater.

Correspondant LO

Marseille LA FIN DE LA GRÈVE À LA SNCM

Les navires de la SNCM et de la CNM ont repris leur rotation samedi 20 mai pour la Corse et l'Afrique du Nord. La reprise du travail a été votée en assemblée générale ce jour-là en début d'après-midi, après deux heures de discussions.

L'Assemblée corse ayant décidé de remettre à octobre prochain le vote sur les modalités d'attribution de la subvention de continuité territoriale pour les compagnies maritimes, la CGT et la CFTC étaient pour la reprise du travail. Dans l'AG quelques grévistes pensaient qu'il fallait au contraire continuer le mouvement parce que le report de l'Assemblée ne garantissait ni le maintien du service public ni le maintien de tous les emplois de la SNCM et de la CNM. Et, une fois la saison touristique passée, une grève aurait moins de poids.

Durant la semaine de grève, la reconduction du mouvement s'était décidée chaque jour avec l'assentiment de tous. Les portes ayant été soudées, on avait pu voir les chefs plantés sur un bout de trottoir recevoir les non-grévistes et distribuer leurs instruc-

tions aux ingénieurs, qui n'ont pas réussi pour autant à faire partir des bateaux.

La CGT avait discuté avec les représentants des socioprofessionnels pour l'instauration d'un service minimum avec la Corse. Des grévistes y étaient opposés, d'autant plus que ces représentants des socioprofessionnels, des patrons, se sont illustrés par leurs attaques virulentes contre les marins en grève. Il leur est même arrivé, il y a quelques années, de monter à bord faire le coup de poing. C'est dire que la méfiance à leur égard est des plus justifiées.

Finalement deux navires avec des équipages de grévistes ont assuré la liaison l'un avec Bastia, l'autre

avec Ajaccio, à partir de jeudi soir.

Un groupe de grévistes est allé bloquer le port de Nice pour empêcher la navigation des bateaux de la société concurrente Corsica Ferries. Le vendredi c'était toute une flottille de chaloupes qui formaient une chaîne à l'entrée du port, sous le regard de la foule sur les quais, déjà noirs de CRS. C'est vers 19 heures que les grévistes repartirent sur Marseille.

La reprise s'est faite dans la bonne humeur. Tout le monde pense qu'il faudra bien sûr remettre cela, mais qu'on a fait reculer l'Assemblée corse.

Correspondant L.O.



Pendant la grève, devant les locaux de la SNCM.

Michelin

• à Clermont-Ferrand

Contre le travail du samedi et la remise en cause des congés

LES DÉBRAYAGES CONTINUENT

Les journées de grève se succèdent chez Michelin. Jeudi 18 mai, à l'image des journées précédentes (voir LO n°1661 et 1662), plusieurs milliers d'ouvriers et de techniciens ont encore cessé le travail, à l'appel des syndicats, et ils ont défilé entre les principales usines, notamment de Cataroux aux Carmes. Les motifs restent les mêmes: le refus de travailler encore plus de samedis et contre les menaces sur les congés.

Une grève bien suivie

Le scénario semble bien réglé maintenant: les syndicats CGT, CFTD et FO se mettent d'accord pour appeler l'ensemble à un débrayage, le jour des réunions paritaires qui servent de cadre aux négociations sur l'application des 35 heures.

Ils appellent à un débrayage de 3 heures qui touchent les équipes postées: ouvriers qui font les 3X8, en changeant d'équipe deux fois par mois. Ainsi que ceux en 2X4, c'est-à-dire dans les bureaux, services administratifs, commerciaux, techniciens. L'équipe postée de l'après-midi, dite du soir, fait grève aussi.

Des groupes de grévistes viennent des différentes usines, contents de se voir aussi nombreux. La mobilisation se traduit par des pourcentages élevés, atteignant 80% chez les ouvriers, avec des secteurs en pointe, pas toujours les mêmes selon les journées. Ainsi, jeudi 18, ce fut l'atelier V24 à Ladoux qui fit grève pratiquement à 100%. Aux Gravanches, une bonne moitié a participé au mouvement alors que, dans ce même secteur, le nombre de grévistes avait été assez faible les fois précédentes.

En arrivant aux Carmes, l'ensemble des grévistes se rassemblent dans une immense salle, le «forum», où les syndicats interviennent successivement. Les discours sont plus ou moins écoutés, mais l'ambiance est bon enfant. Ce qui prédomine, c'est le contentement d'être là, nombreux, de revoir des camarades en grève d'autres secteurs, mais qui avaient été mutés. Et des groupes se forment avec des discussions animées.

Les samedis travaillés en plus et les congés constituent l'essen-

tiel des discussions. Une partie des congés serait supprimée car décomptée dans le calcul du temps global de travail. Michelin veut les relier arbitrairement aux 35 heures et envisage la mise en place d'un compte épargne temps, qui constituerait une sorte de réserve et qui serait pris en compte au moment de la retraite. Ce sont ces CS (congés spéciaux) que la direction veut reprendre, amenuiser ou lâcher par petites, quand elle le voudra, qui provoquent le plus de mécontentement.

Mais comment faire céder Michelin et l'obliger vraiment à renoncer à de tels projets, même s'il déclare que «tout est négociable»? Les journées d'action limitées seront-elles suffisantes?

Il y a un nouvel appel pour vendredi 26 mai. Cette fois, il s'agit de la réunion annuelle des actionnaires, devant se dérouler à bonne distance des usines, dans les salons de l'aéroport d'Aulnat. Les syndicats envisagent de s'y rendre avec un cortège de voitures.

Les provocations de Michelin

Au cours de la plus récente réunion syndicats-direction, en fait la septième réunion paritaire, la direction a décidé le report de la séance suivante à un mois, le 23 juin, histoire sans doute de voir venir et espérant le retour au calme d'ici-là.

Michelin déclare que les 7200 suppressions de postes vont lui coûter cher: 11% de la masse salariale, soit plus de 750 millions de francs. Et que cela risque de «charger dangereusement les comptes de la Manufacture». Il appelle cela des «surcoûts insupportables». Il frappe du poing sur la table pour demander aux syndicats de «réduire leurs exigences».

Michelin veut bien étaler les départs des ouvriers jusqu'en 2005, au lieu de 2002. A Clermont-Ferrand, cela toucherait 970 travailleurs et entre 300 et 400 à Joué-les-Tours. Et pour la Manufacture (l'ensemble des usines Michelin en France), cela ferait 3 200 personnes.

Michelin espère bien obtenir la signature des syndicats sur son projet d'accord, ce qui lui permettrait d'empocher une fois de plus les subventions gouvernementales qui accompagnent les accords en question.

De leur côté les travailleurs sont en train de montrer qu'ils ne sont pas prêts à rester sans réagir face à leur patron et aux ationnaires toujours plus avides de profits.

Correspondant LO



La manifestation du jeudi 18 mai.

• à Saint-Doulchard (Bourges)

UN AVERTISSEMENT

C'est à la suite de l'annonce des propositions de la direction sur les 35 heures que le ton a monté d'un cran dans les ateliers de l'usine Michelin de Saint-Doulchard, près de Bourges.

La direction voudrait utiliser une partie des congés supplémentaires en «compte épargne temps», c'est-à-dire du temps à garder, récupérable au moment de la retraite. Une autre partie permettrait de payer le chômage technique. Ces quelques jours de congé (un tous les 5 ans), nous voulons pouvoir les prendre quand nous le souhaitons.

Mais ce qui a aussi révolté, c'est la façon dont la direction calcule notre temps de travail. Suivant les équipes, elle parle de

35 h 09 ou de 31 h 38 alors que nous passons 40, 48, voire 56 heures à l'usine!

Un autre motif de mécontentement est l'augmentation du nombre de samedis travaillés, qui passeraient de 17 à 25. Cela signifie qu'en 3x8 on tournerait un samedi sur 2 (au lieu d'un sur 3, qui n'était travaillé que le samedi matin) avec des semaines qui termineraient à 5 heures le dimanche matin!

C'est à l'appel des trois syndicats, CGT, FO, CFTC, que nous avons débrayé massivement le jeudi 18 mai. Sur les trois équipes, 600 ouvriers sur les 1 000 travailleurs de l'usine ont débrayé deux heures en fin de poste, et cela malgré les pressions des chefs. Quand ils passaient dans les ateliers, ils pouvaient entendre des réflexions comme: «Touche pas

à mes congés». Des intérimaires répondaient fièrement aux chefs qui les interrogeaient: «Oui, je suis en grève».

Le plus remarquable dans ce débrayage, c'est que les jeunes nouvellement embauchés, dont bon nombre travaillent dans le secteur 3x8 en quatre équipes, ont débrayé massivement. Dans certains secteurs de production, il n'est plus resté que les chefs et les petits chefs.

Le lendemain, l'ambiance était très bonne dans les ateliers et les chefs avaient le profil bas.

Les discussions continuent et nous avons bien conscience qu'il s'agissait de donner un avertissement à Michelin, mais que si nous voulons le faire reculer, il faudra remettre ça.

Correspondant LO

Fujitsu - Siemens Computers Plaisir - Yvelines

NON À LA DISPARITION PROGRAMMÉE DU SITE DE PLAISIR

Le site de Plaisir, spécialisé dans la recherche et le développement en informatique de Fujitsu-Siemens Computers ferme ses portes. C'est là le résultat d'une restructuration à l'échelle européenne, annonce la direction.

Depuis plus d'une dizaine d'années, le site de Plaisir n'a cessé de changer de mains. A chaque fois, des plans sociaux ont suivi les restructurations. Branche informatique du groupe Intertechnique, le site de Plaisir est d'abord tombé entre les mains du géant allemand Siemens en 1989. L'année dernière, Siemens en a cédé 50% du capital de sa filiale informatique (SNI) Siemens Nixdorf au japonais Fujitsu. Résultat des courses, en un peu plus de dix ans: le pôle des Yvelines est passé de 1 500 salariés (dont 500 en pro-

vince) à moins de 100. Aujourd'hui, la direction aimerait bien se débarrasser et du site et des derniers informaticiens qui y travaillent. Les salariés ont la nette impression d'avoir été transférés dans cette société pour... être licenciés!

Qui peut croire qu'un trust comme Siemens n'a pas les moyens de maintenir le site informatique de Plaisir et ne peut offrir du travail à quelque 80 ingénieurs et ouvriers? La direction veut se débarrasser de nous comme on se sépare d'une patate chaude. Elle tente de nous recaser on ne sait où. Siemens a gagné 10 milliards de francs de bénéfices en six mois. Par rapport à la même période l'année dernière, son bénéfice a doublé. Alors si la direction veut se débarrasser de nous, elle devra payer le prix fort. D'où notre colère face à la duplicité de la direction. Voilà pourquoi

nous sommes allés faire un peu de tapage au Salon Linux, prévenir les salariés de Siemens à Saint-Denis et parler à deux doigts des moustaches de notre DRH... pour qu'il soit sensible à nos arguments.

Depuis qu'il y a des licenciements chez Siemens, c'est la première fois que les cadres (majoritaires en nombre) revendiquent un mode de calcul des indemnités de licenciement identique pour tout le personnel. Réunis en assemblée générale, nous avons fixé le plancher d'indemnités à 200 000 F.

Pour l'instant la direction fait la sourde oreille et mégote, et cela a pour conséquence de faire grimper la tension. Autant dire qu'on n'en restera pas là: tout le monde est bien décidé à faire payer Fujitsu et Siemens, alors pourquoi boudier notre plaisir!

Correspondant LO

Sollac
Montataire - Oise

DÉBRAYAGES SUR LES SALAIRES

A la Sollac-Montataire, durant la semaine du 15 au 21 mai, nous avons été plusieurs centaines à arrêter le travail pendant deux heures chaque jour en fin de poste.

Cela faisait des années qu'il n'y avait pas eu un tel mouvement de contestation rassemblant l'ensemble du personnel des ateliers, des bureaux, les ingénieurs et techniciens, sur ce site où travaillent 1 400 employés dont 750 à la production.

Depuis plus d'un mois et demi, les négociations sur les augmentations générales des salaires et des primes pour l'année 2000 étaient engagées au niveau de la branche Sollac, filiale à 100 % du groupe USINOR. Mais la direction se complaisait à répéter qu'il n'était pas question d'augmenter les salaires. Elle se disait seulement prête à accorder une augmentation individuelle de 1,5 % au maximum, suivant les performances et les compétences

de chacun. Par ailleurs, elle proposait aussi deux primes de 500 F versées en deux fois courant 2000, et là encore sous condition des résultats de rendement des sites. Autant dire que pour tout le monde, on était très loin du compte. Pour la quatrième année consécutive, on ne nous proposait pratiquement rien. Nous étions tout de même nombreux à penser qu'on ne pouvait pas laisser faire et qu'il fallait réagir. Il faut dire que les profits du groupe sont en hausse, ainsi que le travail qu'on nous demande de faire. Le tonnage de tôles produit ces deux dernières années a augmenté ainsi d'environ 20 %.

Au départ, pour la direction, il n'était pas question de céder quoi que ce soit. Les premiers comptes rendus des discussions sur les salaires, faits par les syndicats, le montraient clairement : les patrons se sentaient tout permis.

C'est le lundi 15 mai que le mouvement a démarré à Montataire. Dans la matinée, sur les lignes, les ouvriers ont ralenti le travail, puis l'équipe de nuit décida de stopper la

production deux heures en fin de poste. Le mouvement se propagea ensuite à toutes les autres équipes. 60 % du personnel de production fit ainsi grève chaque jour. Il y eut un rassemblement de 250 personnes le jeudi 18 mai, sous les fenêtres de la direction. Fait nouveau : un nombre non négligeable d'ingénieurs et de techniciens participèrent à ce débrayage. Dans le même temps, on apprenait que sur les autres sites Sollac, là aussi la contestation se développait.

Finalement, vendredi 19 mai, la direction annonçait qu'elle donnerait environ 1,3 % d'augmentation de salaire sur l'année, ainsi que deux primes d'intéressement, l'une de 1 000 F versée en mai et l'autre versée après la période des vacances. Pour le moment, le mouvement est suspendu. On est bien sûr très loin du compte, mais ce premier coup de semonce a au moins eu le mérite de montrer que nous pouvions réagir ensemble et faire reculer quelque peu la direction.

Correspondant LO

Jeumont Schneider Transformateurs
Lyon

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

L'usine JST à Lyon emploie 560 travailleurs pour la fabrication de gros transformateurs électriques. C'est une filiale du groupe Schneider. Celui-ci se flatte d'avoir réalisé en 1999 un résultat nettement bénéficiaire de 7 milliards de francs.

Mais sous prétexte que l'usine de Lyon a « perdu » 20 millions l'an dernier et que les perspectives de chiffre d'affaires seraient légèrement en baisse dans les années à venir, le groupe vient d'annoncer la mise en place d'un « plan de redresse-

ment ». Il y est question de réduire de 151 le nombre d'emplois. Cela ne représente pas moins d'un quart de l'effectif!

Cette restructuration dans le domaine de la haute tension de ce groupe industriel s'accompagne d'un odieux chantage à la mise en application des 35 heures. Il y a quelques semaines en effet, les salariés avaient unanimement refusé les 35 heures à la sauce patronale : aucune embauche, flexibilité, travail de nuit obligatoire et salaire de base à 35 heures. Désormais, dit la direction, accepter ces conditions permettrait de « sauver » environ 40 emplois.

Il resterait de toute façon 110 travailleurs à jeter dehors. Et les

« mesures d'âge », c'est-à-dire les préretraites du FNE, ne correspondraient qu'à une moitié des emplois supprimés. Nul doute que Schneider s'apprête à licencier.

Tous les travailleurs, de l'OS à l'ingénieur, sont concernés directement. Cela a au moins le mérite de permettre un mouvement uni de colère contre le mauvais coup que le milliardaire Schneider voudrait nous porter. Lors d'un Comité d'entreprise extraordinaire, le 24 mai, la direction doit annoncer son plan « antisocial ». La riposte s'organise pour l'accueillir comme il se doit. A suivre!

Correspondant LO

Sommer - Allibert
Méru - Oise

UN PATRON QUI ENVOIE LES NERVIS CONTRE LES GRÉVISTES

Mardi 16 mai, au petit matin, une quarantaine d'hommes de main, payés par la direction de l'entreprise Sommer-Allibert, débarquaient devant l'usine de Méru dans l'Oise et agressaient les grévistes rassemblés devant les portes. Après avoir sérieusement blessé un ouvrier et une ouvrière, ils prenaient le contrôle de l'usine pendant plusieurs heures. C'est un véritable guet-apens que la direction de l'entreprise avait tendu aux travailleurs.

Auparavant, la direction de Sommer-Allibert avait réussi à obtenir la signature de deux syndicats très minoritaires pour faire passer au niveau du groupe (2 600 salariés dans toute la France) un accord dans le cadre de la loi Aubry qui avait provoqué l'hostilité de la majorité du personnel ouvrier, en particulier à l'usine de Méru (1 100 salariés), mais aussi dans le Pas-de-Calais. La direction voulait rendre obligatoire le travail du samedi, sans que celui-ci soit rémunéré, et voulait reprendre une partie des congés spécifiques dont bénéficiaient les salariés, et cela au nom d'un calcul patronal fondé sur le temps « effectif » de travail.

Le syndicat CGT de Méru avait, en fin de semaine, appelé à une assemblée du personnel pour le lundi 15 mai au matin pour s'opposer à ces projets. La direction pendant le week-end précédent fit déménager tous les stocks de cette usine qui est le premier fabricant en

France de tableaux de bord et de boucliers plastiques pour l'industrie automobile. Et avant même le démarrage de l'action elle loua les services de nervis prêts à aller agresser travailleurs et syndicalistes. Car ce n'est que quelques heures après le démarrage de la grève lundi matin, que ce commando de plusieurs dizaines d'individus venus de la région parisienne allait débarquer à l'usine, peu de temps après une première provocation des cadres.

Les travailleurs et les militants syndicaux furent surpris par cette agression. Jusqu'ici ce n'était pas les moeurs ouvertes de la direction de ce groupe richissime détenu par la famille Deconinck. Et le malaise fut renforcé par la décision de maintenir la présence des nervis jusqu'à la fin de la grève, ceux-ci occupant ostensiblement les entrées, et encadrant les délégués qui voulaient se déplacer dans l'usine.

La direction, dans la journée, alors que la grève continuait, décida de geler l'essentiel de ses projets pour l'an 2000, plus de samedi obligatoire et flexibilité pour cette année, et prise en charge d'une partie des heures de grève. Du coup l'équipe de nuit décida la reprise mardi soir.

Si les 350 grévistes, représentant la majorité du personnel ouvrier (il y a, en plus, près de 200 intérimaires dans l'usine), se sont sentis renforcés d'avoir pu imposer à la direction de revenir au statu quo, les méthodes de gangster de cette dernière font se poser des questions. Nombre de travailleurs et de militants syndicaux ont la volonté de faire payer à leur patron son attitude : agresser physiquement les travailleurs qui revendiquent leurs droits ! C'est donc cela la « refondation sociale » si chère au patronat ?

Quelques jours après l'agression contre les travailleurs de Sommer-Allibert, se tenait la session du Conseil régional de Picardie à Amiens. Roland Szpirko, élu Lutte Ouvrière de l'Oise, après une rencontre avec les militants CGT de l'usine, et après que ceux-ci lui eurent demandé de faire connaître largement les faits, est intervenu.

« Devant l'émoi dans la population et parmi l'ensemble du monde du travail », il a relevé que « le Conseil régional, dans le passé, s'est montré libéral vis-à-vis des dirigeants de la société

Sommer-Allibert. Ces dernières années 2,750 millions de francs ont été attribués à l'entreprise. La dernière en date de ces aides, ces dernières années, se rapportait « aux ressources humaines ». Même s'il n'y a pas de relation directe, on peut voir ce qui peut entrer dans le champ des ressources humaines pour cette entreprise qui a dû déboursier entre 100 000 et 200 000 francs pour cette opération. [...] Le sort de salariés, dont certains ont été blessés sérieusement, mérite de ne pas rester dans l'ombre. Eux ne sont pas des notables ou des dirigeants, et pour une fois le sort réservé à ceux d'en bas, ceux qui créent toutes les richesses, mériterait de faire la Une de l'actualité ».

Alstom

CONTRE LES LICENCIEMENTS, LA LUTTE CONTINUE

Mardi 23 mai, se déroulait une journée d'action nationale contre les licenciements dans le groupe Alstom.

A Paris, une manifestation a regroupé plusieurs centaines de travailleurs, venus des différents sites touchés par les plans, La Courneuve et Saint-Ouen, et des délégations de beaucoup d'autres. A Lys-lez-Lannoy dans le Nord et à Belfort, les salariés manifestaient de leur côté, une délégation se joignant à la manifestation parisienne. Ainsi, après le blocage des portes le matin, plus de 700 travailleurs de Belfort ont fait le tour des ateliers avant d'être reçus par leur direction.

Cela fait bientôt six mois que nous sommes au courant des projets de licenciement de la direction. Alstom n'est pourtant pas au bord de la faillite. Ce même jour, 23 mai, des encarts dans les journaux vantaient les résultats financiers de l'année. Préparant une nouvelle émission d'actions, Alstom annonce des résultats en hausse dans tous les domaines : carnets de commande, commandes reçues, chiffre d'affaires et surtout bénéfices : 2,5 milliards de francs, 15% d'augmentation sur l'année précédente, 40% d'aug-

mentation du bénéfice par action !

Aujourd'hui, le plan est donc officiel. Il vise à supprimer des milliers d'emplois, faisant disparaître des usines entières et en menaçant d'autres à terme. Cette journée fait suite à d'autres, ainsi qu'à de multiples réunions, où nous avons même été reçus par le ministre de l'Industrie, Christian Pierret. Les travailleurs attendaient de voir ce que ferait ce gouvernement qui se dit de gauche avec d'autant plus d'attention qu'Alstom n'est pas un groupe tout à fait comme les autres : ses commandes, sa fortune, il la doit pour une bonne part aux marchés offerts par l'Etat, aux commandes des centrales d'EDF, aux TGV et aux équipements de transport, sans parler des aides à l'exportation. De plus, combien de fois le président de la République ou les ministres se sont-ils transformés en VRP du groupe à travers le monde !

Eh bien nous avons vu ! Dans les différentes usines, le plan annoncé est le même que celui dont nous avons obtenu une copie, par des fuites ou des indiscretions, il y a six mois. Il a même été parfois aggravé ! Quant à l'action du ministère, elle vient de se concrétiser par l'annonce d'un plan de «réindustrialisation de

sites industriels», quelques dizaines de millions distribués ou provisionnés pour les patrons actuels ou les futurs repreneurs des sites qui vont être les plus touchés, Belfort et Lys-lez-Lannoy. Des mots, peut-être de l'argent pour des patrons, mais sûrement pas des emplois garantis.

L'inefficacité de cette politique est manifeste et connue. Il suffit de regarder les friches industrielles autour des grandes agglomérations. Quant aux «réindustrialisations», bien souvent elles ont abouti à l'encaissement des subventions par les patrons, avant que ceux-ci ne mettent la clef sous la porte peu après.

Alors, lutter contre les licenciements pour nous, c'est d'abord tout faire pour les empêcher aujourd'hui.

Nous avons bloqué les premières réunions de CCE, les empêchant de se tenir dans les deux filiales concernées. La manifestation du 23 mai, du siège d'Alstom à Matignon, a rappelé qu'en refusant d'imposer le retrait de son plan à l'Alstom, le gouvernement s'en rendait complice. Nous avons bien l'intention de défendre notre droit à un emploi réel et garanti.

Correspondant LO

Alstom
Saint-Ouen - 93

AMIANTE: UN DIRECTEUR CONDAMNÉ

En parallèle aux luttes des travailleurs contre le plan de licenciements, le procès sur l'utilisation de l'amiante contre l'ancien directeur de l'usine Alstom de Saint-Ouen s'est déroulé.

L'affaire remonte à quatre ans, à la mort d'un de nos anciens collègues, Paulin Gestel, des suites d'un cancer lié à l'amiante, amiante désormais interdit mais que nous avons manipulé durant des années et des années à l'usine sans être avisés du danger et sans aucune mesure sérieuse de protection.

A la suite de l'action des salariés de l'entreprise, des plaintes des syndicats CGT et CFDT, et même des poursuites du ministère public, le tribunal a fini par rendre son jugement. L'ancien directeur vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Bobigny.

La responsabilité pleine et entière de l'ancien directeur de l'usine est reconnue, alors qu'il était mis en cause pour «mise en

danger d'autrui par violation manifeste et délibérée d'une obligation particulière de sécurité imposée par la loi». Ces manquements élémentaires à la sécurité ont eu pour résultat la mort de notre collègue, en plus des menaces qui pèsent sur nous tous ou sur les retraités, tous ceux qui ont été exposés aux poussières d'amiante dans l'usine au fil des années.

Le tribunal l'a condamné à une amende de 50 000 F, avec sursis, plus 25 000 F de dommages et intérêts pour chacun des syndicats qui s'étaient portés partie civile. On peut estimer que ce n'est pas cher payé pour la vie d'un ouvrier, mais il est néanmoins important que la justice l'ait condamné. Il semble en effet que ce soit la première fois qu'un chef d'établissement d'entreprise du privé qui utilise de l'amiante (en dehors de celles qui participent directement à sa transformation) soit condamné pour mise en danger d'autrui dans une affaire en rapport avec ce poison.

Ce n'est pas qu'une question de principe. Cela permettra à la veuve de notre camarade ou aux

autres travailleurs empoisonnés, ici ou ailleurs, de faire reconnaître leurs droits. Ce jugement, ainsi que d'autres rendus récemment, pourra être un appui au millier de victimes qui ont porté plainte, comme à ceux qui pourraient le faire à leur tour.

A l'usine, les réactions variaient de la satisfaction de voir un des représentants de notre patron Alstom condamné, à des attitudes plus compréhensives dans les bureaux : «Il y en a d'autres au-dessus de lui», entendait-on. C'est vrai que les vrais patrons, les gros actionnaires de ces grandes entreprises, font faire leur politique à distance et évitent soigneusement de se salir les mains. Mais ce directeur a tout de même accepté personnellement d'appliquer cette politique, mettant même des bâtons dans les roues de ceux qui essayaient de s'y opposer. Il a donc bien été condamné pour ce qu'il a fait, et ce qu'il a refusé de faire.

Et s'il est vrai qu'il y en a d'autres au-dessus, cela veut dire que l'action ne doit pas s'arrêter là...

Correspondant LO

Hispano - Suiza
Colombes - 92

LES LICENCIÉS DE 1992 S'ORGANISENT POUR LEUR EMBAUCHE

Hispano est un équipementier de l'aéronautique spécialisé dans les boîtiers d'engrenage et qui dépend du groupe Snecma. L'usine se trouve aujourd'hui à Colombes dans d'anciens locaux de la Snecma Gennevilliers.

En 1992, Hispano, alors située à Bois-Colombes (92), licenciait 85 travailleurs suite à un plan dit «social». Ces licenciements avaient été annoncés comme devant s'accompagner de mesures de reclassement dans le groupe où ailleurs. Il n'en fut rien. La plupart des licenciés se retrouvèrent à la rue avec comme seules perspectives des petits boulots, des missions d'intérim ou plus souvent le chômage.

La direction s'était également engagée à l'époque à accorder «une priorité de réemploi en cas de reprise de l'activité de l'entreprise». Or, depuis plusieurs semaines maintenant, une soixantaine d'embauches sont annoncées.

En apprenant que l'usine s'apprêtait à recruter, une dizaine d'anciens licenciés ont formé un «collectif» pour exiger leur réembauche. Le collectif est intervenu à plusieurs reprises devant l'usine pour diffuser des tracts, faire connaître son existence et obtenir de la direction un rendez-vous pour déposer les candidatures.

A deux reprises le directeur de l'usine a reçu le collectif. Lors du second rendez-vous, le 25 avril dernier, il a réceptionné les dossiers de candi-

datures mais a refusé de s'engager sur quoi que ce soit, suggérant même aux licenciés «de rester ouverts vers l'extérieur». Il reconnaissait qu'il y avait une reprise, mais visiblement pas pour les anciens d'Hispano puisqu'il n'y a toujours pas de réponse à ce jour. Il faut dire que, lors du second rendez-vous, le directeur a eu le culot d'insinuer qu'à un certain âge, on n'était plus aussi «compétitif».

Le collectif est bien décidé à continuer son action. Le mardi 16 mai, un débrayage à eu lieu à l'appel des syndicats à Hispano Colombes et à Hispano Bezons pour porter des pétitions exigeant la réembauche des licenciés. Ces débrayages ont été largement suivis. Des diffusions de tracts ont aussi eu lieu à la Snecma Gennevilliers, où l'accueil à été chaleureux.

Le collectif est d'autant plus déterminé à obtenir satisfaction que le DRH de l'époque, celui-là même qui s'était engagé à la priorité de réemploi, est aujourd'hui devenu le numéro 1 des Ressources Humaines de tout le groupe Snecma Moteurs. Il est donc bien placé pour respecter les engagements pris à l'époque, et ce d'autant plus que la Snecma va procéder de son côté à mille embauches.

La direction d'Hispano pensait sans doute qu'elle pouvait écrire ce qu'elle voulait en 1992 pour faire passer ses mauvais coups. Elle s'est trompée. Les licenciés n'ont pas oublié ses promesses de réembauche. Et ils sont bien décidés à lui rafraîchir la mémoire.

Correspondant LO

Chèques
Postaux
Orléans - La Source

UNE RIPOSTE SPONTANÉE FACE AU MÉPRIS D'UN CHEF

Au Centre de Chèques Postaux de La Source, en mettant en place les 35 heures service après service, la direction espérait sans doute y arriver sans trop de difficultés. Mais depuis deux mois, c'est plutôt le contraire qui se produit (voir LO n°1661).

L'attitude arrogante et méprisante du directeur de production a accentué la colère. Inspecteur à La Source depuis de nombreuses années, celui-ci était parti prendre du galon comme chef de Centre à Fort-de-France en Martinique. Revenu depuis plusieurs mois à La Source avec une nouvelle promotion, il n'a pas tardé à se faire remarquer. Déjà au Pôle Régularisations, il s'était retrouvé avec 100% de grévistes le 28 avril.

Beaucoup de femmes dans ce service déclaraient que c'était leur première grève. Elles voulaient marquer le coup face à l'attitude de ce monsieur qui, après avoir fait croire qu'elles pouvaient choisir leurs horaires, ne tenait aucun compte de leur avis et déclarait : « C'est moi qui décide ».

La semaine passée, ce sont trois services, le Tri, le service des Impressions de carnets, le service de la mise sous pli des extraits, qui débarquaient dans son bureau. Sûr de lui, il menaçait de nous retirer une journée de salaire pour avoir quitté le service. Les 100 personnes lui rétorquaient aussitôt : « Si c'est ainsi, nous rentrons chez nous ».

Devant notre détermination, il s'est dans un premier temps senti obligé de faire marche arrière. Mais dans l'après-midi, il

s'est rendu au Tri pour demander aux chefs de service de lui désigner les participants à la délégation. Devant le refus des chefs de donner les noms, il se permettait ensuite de désigner un camarade antillais en déclarant : « Le grand Noir, il y était, je veux son nom ». Le camarade désigné entouré de ses copains du Tri réagit tout de suite. Il fit appel au soutien des syndicats. En quelques minutes nous nous sommes retrouvés à 300 dans les couloirs pour crier notre indignation. A midi, les syndicats CGT et SUD appelaient à une nouvelle AG en conviant la presse pour dénoncer l'attitude méprisante de ce triste personnage. Depuis, il se défend, soutenu par le directeur du Centre, d'avoir voulu avoir une attitude raciste.

Dans le climat actuel du Centre, le directeur joue la carte de l'apaisement. Mais il n'est peut-être pas près d'y arriver. Le jeudi 25 mai une nouvelle grève est prévue à l'appel de la CGT et de SUD, dans le cadre d'une journée nationale d'action à La Poste à cause de la mise en place des 35 heures. Et même si nous sommes encore une minorité à sortir (le 28 avril nous étions 400 grévistes sur un Centre de 2000), nous sommes de plus en plus nombreux à être persuadés que c'est la seule façon de nous faire entendre et de nous faire respecter.

Correspondant LO

Équipement

UNE JOURNÉE DE GRÈVE DES SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS

Jeudi 11 mai, les secrétaires administratifs de la direction départementale de l'Équipement de l'Isère étaient en grève à plus de 50% sur la cinquantaine d'agents de ce grade que compte la DDE dans le département, à l'appel de la CGT et de la CFDT. Ils entendaient ainsi apporter leur soutien à l'action nationale lancée par les confédérations syndicales. Le même jour, environ 600 agents de ce grade ont manifesté sous les fenêtres du ministre de l'Équipement Jean-Claude Gayssot, boulevard Saint-Germain à Paris.

À l'Équipement, il existe depuis longtemps un mécontentement chez les agents de la filière administrative, dû à l'inégalité de rémunération, à catégorie égale, avec ceux de la filière technique.

Ce mécontentement est encore plus marqué chez les secrétaires administratifs (grade de la catégorie B de la fonction publique) car, pour un travail de plus en plus similaire à celui de leurs collègues de la filière technique, on trouve des différences de rémunération de l'ordre de 17000 à 20000 francs par an.

Les secrétaires administratifs traitent différents dossiers ; urbanisme, logements sociaux, constructions publiques, marchés de l'État et des collectivités locales, etc. Un travail qui, bien souvent, les conduit dans des réunions avec les élus ou responsables communaux, tard le soir.

Cette inégalité est encore aggravée par la différence de traitement dans l'attribution des primes, qui va du simple au double, entre les secrétaires

administratifs des services déconcentrés et ceux travaillant au ministère à Paris. De plus, on retrouve les mêmes inégalités d'une administration à l'autre, alors que la grille de rémunération de cette catégorie de fonctionnaires est la même à l'échelle de toute la Fonction publique.

Mais c'est aussi une amélioration de leur grille de salaire que les agents réclamaient ce jour-là. Ils avaient affiché deux fiches de paye, très agrandies, pour attirer l'attention des passants sur leurs bas salaires : 6600F net pour 2 ans d'ancienneté et 7700F net après 10 ans.

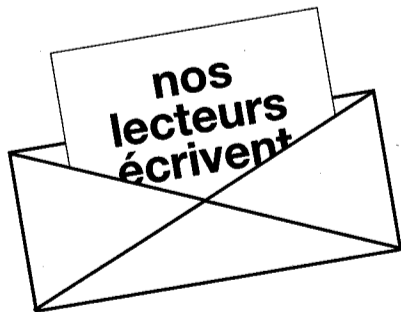
Une assemblée, au siège à Grenoble, a réuni les grévistes, qui ont expliqué les raisons de leur mécontentement à la presse invitée, puis ont décidé d'aller tous ensemble accompagner la délégation reçue par la direction.

A celle-ci, qui comme d'habitude s'est dite incompétente pour traiter le problème des salaires et des effectifs insuffisants, les grévistes ont fait savoir qu'ils attendaient aussi des réponses à des revendications tout à fait locales. Par exemple, ils ont exigé d'avoir le même coefficient pour tous dans l'attribution d'une nouvelle prime, de 4000F annuels, que le ministre Gayssot vient « généreusement » d'attribuer, suite à des actions précédentes, en échange de l'instauration d'une modulation individuelle laissée à l'appréciation des directeurs départementaux.

Un comité s'est créé, avec l'approbation de tous, pour rester vigilants et décider de la suite à donner à l'action. Plusieurs grévistes ont émis le vœu d'étendre leur mouvement aux agents de la catégorie C administrative (agents d'exécution encore moins bien payés) - catégorie dont bon nombre faisaient partie avant d'avoir passé un concours interne - en rappelant que plus on est nombreux, mieux ça vaut !

Correspondant LO

LES EMPLOIS-JEUNES DE LA COURLY RÉAGISSENT



Lyon :

« Emplois-jeunes à la Communauté Urbaine de Lyon (COURLY) depuis presque deux ans, nous essayons d'obtenir une

reconnaissance morale et financière de notre travail. Nous sommes payés au SMIC, fixé pour 5 ans et sans augmentations prévues. Nous servons de vitrine médiatique pour les élus responsables de la COURLY, qui ne savent rien de notre travail et nous méprisent, mais se font de la publicité sur nos activités. En plus, c'est le flou total sur notre éventuelle embauche, voire même sur notre présence jusqu'à la fin de notre contrat. Pourtant on exige de nous le meilleur

travail possible, parfois sans moyens (exemple : les emplois-jeunes chargés du débroussaillage ont demandé des vêtements d'hiver qu'ils vont recevoir... pour l'été !)

A chaque fois, les responsables évoquaient diverses raisons pour ne pas nous donner satisfaction et pour exiger de nous des tâches supplémentaires en nous disant : « Ce sont de nouveaux métiers, vous êtes jeunes, vous avez tout à apprendre ! ». On a surtout appris qu'ils nous prennent pour des c...

Plusieurs collègues commençaient à fuir cette situation en allant trouver un boulot ailleurs. La COURLY poussait le cynisme jusqu'à s'attribuer les départs comme ses propres succès dans la lutte contre le chômage. Ceux qui sont restés ont décidé de mieux s'organiser et de prendre contact avec la CGT. C'est comme ça que nous avons appris que d'autres

emplois-jeunes essayaient aussi de s'organiser.

Nous avons alors décidé de nous mobiliser d'une manière plus radicale et d'arrêter le bla-bla avec les grands directeurs spécialistes de la langue de bois. Nous avons essayé de prendre contact avec l'ensemble des emplois-jeunes de la COURLY (plus de 100) et nous avons décidé de faire une journée de grève pour une augmentation de salaire et pour avoir les mêmes droits que les employés de la COURLY.

Le 4 mai, dès 8 heures du matin, nous étions une vingtaine devant le siège de la COURLY. Nous avons distribué des tracts aux salariés qui nous ont bien accueillis et nous ont encouragés dans nos revendications.

Dans la journée, d'autres emplois-jeunes sont arrivés (pas seulement de la COURLY) et nous étions au total plus de quarante.

Ce jour-là, une réunion des élus était prévue avec un grand directeur, bras droit de Raymond Barrre. Nous les avons trouvés à la sortie et nous avons pu leur dire tout ce que nous réclamions. Oralement, ils nous ont promis que nos heures supplémentaires seraient désormais payées (ce qui est la moindre des choses) mais pour le reste... nous devions attendre la prochaine réunion des élus... le 8 juin.

Cette journée a été vécue comme une victoire morale par nous tous. Elle nous a permis de mieux nous connaître les uns les autres et de créer les liens pour les prochaines actions. Nous restons mobilisés et nous sommes déterminés à nous faire entendre.»

Un emploi-jeune en colère.
23 mai 2000

Renault-Sovab
Batilly-Lorraine

La grève de l'équipe de nuit fait reculer la direction

Débrayages spontanés, puis à l'appel des syndicats, grève reconductible... l'équipe de nuit de Renault-Sovab à Batilly a connu une première quinzaine de mai mouvementée provoquée par le passage aux 35 heures qui se traduisait pour cette équipe à temps partiel par... un allongement du temps du travail. Ils ont obtenu de prendre le poste plus tard (21 heures au lieu de 20 h 30), 5 minutes de pause supplémentaires ainsi qu'une augmentation de salaire de plus de 400 F net. Et c'est avec le sentiment d'avoir obtenu une victoire que la reprise du travail a été votée le 18 mai.

À Batilly (3 200 salariés dont 900 intérimaires), nous sommes passés aux 35 heures le 1er avril. Pour les équipes en 2x8, cela s'est traduit par une diminution des horaires de l'équipe d'après-midi qui finit une heure plus tôt. Et la grève menée en juin-juillet dernier (voir LO n° 1617 et 1618) a permis d'éviter la flexi-

bilité, en particulier les samedis obligatoires. L'accord des 35 heures, ratifié par tous les syndicats, a été approuvé par 83 % des salariés. Par contre, l'équipe de nuit fixe avait voté à une majorité de 57 % contre l'accord car les 35 heures représentaient une véritable régression.

En effet, par la magie de la réduction du temps de travail, l'équipe de nuit passait de 30 heures à... 34 h 18, avec une légère augmentation de salaire. Et surtout, au lieu de prendre son poste à 21 h 25, elle devait démarrer une heure plus tôt à 20 h 30 alors que beaucoup viennent de chez eux à 19 h 30, voire 19 heures. C'est dire qu'en plus de la nuit, la soirée était aussi gâchée !

Début mai, deux débrayages spontanés ont donné la mesure de la colère. À ces deux débrayages, la réponse de la direction fut : pas question d'augmenter le coût de l'équipe de nuit. Ce que les travailleurs trouvaient un peu fort de café à l'heure où Renault mettait 3,9 milliards sur la table pour racheter Samsung !

À l'initiative de la CGT, une pétition fut signée par la quasi-totalité des 600 salariés de nuit

(pour moitié des CDI et pour moitié des intérimaires). Une première assemblée générale de 300 salariés (CDI et intérimaires) se tint le jeudi 11 mai, à l'appel de l'intersyndicale, où l'équipe de nuit exprima avec force son mécontentement vis-à-vis de l'accord des 35 heures... comme des syndicats qui l'avaient signé.

Mais le lendemain, l'intersyndicale diffusa un tract reprenant les revendications de la nuit : débiter le poste à 21 h 53 au lieu de 20 h 30, les mêmes pauses que les 2 x 8 (25 minutes de repas et non pas 15) avec ouverture du self et paiement au tarif de nuit : l'accord d'entreprise stipule que ceux qui effectuent 6 heures de travail entre 22 heures et 6 heures du matin doivent avoir une majoration de salaire de 25 % plus des primes. Ce n'est pas le cas de l'équipe de nuit de la Sovab qui travaille... 5 heures 52 minutes dans cette tranche horaire !

L'ambiance montait dans les ateliers : un groupe d'une cinquantaine d'intérimaires estimant qu'on ne les avait pas payés correctement se mirent en grève jusqu'à ce qu'un responsable de l'agence vienne sur place s'expliquer. Lundi 15 mai, la direction proposa une demi-

heure de travail en moins, en commençant plus tard (à 21 heures), mais avec une perte de salaire de 350 F par mois. Refus net de l'ensemble de l'AG qui préférerait revenir à l'ancien système de travail à temps partiel. Mardi soir, la grève reconductible fut votée par les 300 présents à l'AG de l'équipe de nuit, les grévistes se répandant dans les ateliers pour entraîner les autres.

Mercredi 17 mai, la direction observa le silence radio. Puis à la surprise générale, jeudi 18 mai, elle fit de nouvelles propositions : embauche de l'équipe de nuit une demi-heure plus tard tous les soirs avec récupération le vendredi en fin de poste (avec une nuit de 9 heures), les heures de nuit du vendredi étant majorées de 25 % plus des primes, entraînant une augmentation de plus de 400 F net par mois et 5 minutes de plus pour la pause repas.

Malgré la nuit de 9 heures à faire le vendredi, les propositions de la direction furent adoptées à l'unanimité moins une voix. Et c'est aux cris de « On a gagné » que les grévistes envahirent à nouveau les ateliers, ne reprenant le travail que deux heures plus tard.

Les heures de grève ne sont

pas payées mais la perte de salaire sera comblée en deux mois par l'augmentation obtenue.

Certes tout n'a pas été obtenu. Pour les grévistes, des jeunes en général, c'était la première grève. Ce qui a surpris, c'est que la direction recule relativement facilement cette fois-ci, tout le monde ayant en mémoire la grève de l'an passé des équipes de jour où il avait fallu 10 jours de blocage total de l'usine pour que la direction accepte de laisser tomber les samedis obligatoires. Il est vrai que le mécontentement et l'exaspération étaient fortes dans l'équipe de nuit et que de nombreux jeunes ne restent pas longtemps dans cette équipe, la direction ayant déjà bien du mal à trouver du monde pour produire de nuit les utilitaires Renault. Et elle a plus de commandes de Master, Trafic et autres Mascott qu'elle n'arrive à en produire.

Ce recul de la direction est un encouragement pour les luttes à venir. Et il pourrait bien donner des idées à d'autres tant il est vrai que le mécontentement est général sur les salaires dans un groupe qui affiche sa richesse avec insolence.

Correspondant LO

La Poste-Centre de tri
Nanterre-Hauts-de-Seine

LES NOUVEAUX HORAIRES NE PASSENT PAS !

Au centre de tri de La Poste de Nanterre, on apprenait mardi 16 mai qu'une brigade de nuit (environ 80 personnes) était partie massivement en grève avec comme principale revendication le retour aux brigades « traditionnelles ». C'est dire si l'évolution récente n'a pas été dans le sens d'une amélioration des conditions de travail !

Depuis quelque temps en effet, La Poste a comme politique de modifier sensiblement l'organisation du travail en mettant en place de nouvelles brigades dont les horaires et la périodicité sont plus contraignants. Ces brigades sont systématiquement proposées (ou plutôt imposées !) aux plus jeunes et aux nouveaux arrivants, tandis que les brigades traditionnelles se vident progressivement par le jeu des départs et des mutations.

Le problème est devenu encore plus sensible avec les premières annonces concernant l'ARTT, certaines brigades ne bénéficiant d'aucune réduction du temps de travail sous prétexte que la durée moyenne du temps de travail (avec des variations importantes d'une semaine à l'autre) est déjà inférieure à 35 heures.

Les grévistes qui se sont relayés pour faire le piquet devant le centre, et qui ont envoyé plusieurs délégations au centre de tri voisin à Issy-les-Moulineaux, étaient bien vus même si l'extension du mouvement a été difficile. Le ras-le-bol était là, visible. Car si le trafic a eu plutôt tendance à augmenter, les effectifs - eux - ont diminué sensiblement. Les aménagements d'horaires finiront par concerner tout le monde !

Mais dès le départ la direc-

tion a tout fait pour tenter d'impressionner les grévistes et les autres, en n'hésitant pas à se faire accompagner systématiquement par un huissier. Dimanche matin 21 mai à 5 h, en grande tenue de jogging et accompagné par ses pairs d'Issy-les-Moulineaux et de la Défense, le directeur-adjoint du centre de Nanterre a même joué les gros bras pour forcer le passage afin de laisser entrer une vingtaine de camions... Et lundi matin les sanctions pleuvaient pour « délit d'entrave ».

Dans l'après-midi le centre était fermé, les non-grévistes étant renvoyés sur d'autres centres de la région. Dans la soirée une assemblée générale décidait la reprise du travail en obtenant de la direction son engagement sur la création de quinze postes en brigades traditionnelles, la levée de toutes les sanctions et l'assurance

(verbale) que les stagiaires - nombreux à participer à ce mouvement - ne seraient pas sanctionnés plus tard au moment de leur titularisation.

La direction de Nanterre a

mis le paquet pour faire cesser la grève. Mais en cédant - même un tout petit peu - elle a aussi montré qu'elle craignait la détermination des grévistes.

Un bilan très social

La direction Telecom de Dijon a publié sur le site Intranet IDITOO le bilan social de 1999 pour la Bourgogne.

On peut voir par exemple que, en trois ans, de fin 1997 à fin 1999, les effectifs sont passés de 3 140 à 2 816, soit plus de 300 suppressions d'emplois en trois ans.

Au niveau national ce sont plus de 18 000 suppressions d'emplois d'ici 2002 qui sont programmées. Pour ceux qui restent, nous subissons de plus en plus des mobilités imposées suite

à d'incessantes restructurations, ainsi que des horaires de plus en plus décalés.

Cela nous montre la volonté du gouvernement, majoritaire aux Télécom, de faire la même chose que les patrons : annoncer des milliers de suppressions d'emplois en même temps que des profits records, c'est être à la disposition des actionnaires au mépris des travailleurs !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Telecom, Dijon

Liban

LE DÉPART PRÉCIPITÉ D'ISRAËL

Il y a tout juste un an, le travailliste Ehoud Barak accédait au gouvernement succédant à l'ancien Premier ministre de droite Nétanyahou. On disait alors Barak sur les traces de Rabin, prêt à s'engager vers des concessions aux Palestiniens.

Un an après, c'est le Sud Liban que l'armée israélienne a dû quitter précipitamment, anticipant l'évacuation initialement prévue pour le 7 juillet.

C'est en 1978 que, pour la première fois, l'armée israélienne intervenait au Liban pour créer au sud du pays une zone dite de sécurité de 850 km², destinée à protéger le nord d'Israël. Israël occupa donc le terrain et enrôla des mercenaires libanais qui formèrent l'Armée du Liban Sud (l'ALS). Payée, contrôlée, armée par Israël, l'ALS forte d'environ 2 600 hommes, fit régner son ordre, sa terreur sur

ce tout petit territoire. Rapportant les méthodes de l'ALS, la presse a récemment rapporté l'information suivante : l'ALS a contrôlé une prison où ont été entassés 116 prisonniers pour la plupart adversaires de l'occupation israélienne et dont aucun n'a eu droit à un procès. Certains détenus ont été incarcérés pendant 15 ans dans cette prison où la violence et la torture étaient monnaie courante.

Composée en quelque sorte de harkis libanais, l'ALS voit aujourd'hui son rôle se terminer, depuis que le gouvernement israélien a décidé de se retirer du Liban. Une poignée de mercenaires de l'ALS ont d'ores et déjà émigré en Israël, d'autres désertent et fraternisent sur le tard avec les populations qu'ils étaient censés encadrer et contrôler, ou avec des miliciens du Hezbollah. Pour l'ALS, c'est la fin. Supplétifs de l'armée israélienne, ces mercenaires, comme bien d'autres mercenaires d'ailleurs, seront tout simplement rejetés et méprisés par leur ancien donneur d'ordre,

comme des individus devenus inutiles et encombrants

Mais avec le retrait de l'armée israélienne du Liban, prend définitivement fin aussi l'aventure expansionniste israélienne dans ce pays ; une aventure qui a échoué depuis longtemps déjà et dont nous assistons aux derniers soubresauts.

En juin 1982, ce fut le déclenchement de la guerre du Liban, une véritable campagne de conquête qui amena l'armée israélienne jusqu'à Beyrouth. Le Liban fut systématiquement bombardé et pilonné. Le nombre de morts, jamais vraiment connu, fut estimé à vingt ou trente mille. Un des objectifs immédiats de la guerre était de chasser les Palestiniens de l'OLP de leur quartier général de Beyrouth. Cet objectif fut atteint car il correspondait aussi aux souhaits des dirigeants libanais, syriens et américains. En revanche, la tentative d'Israël de mettre en place à Beyrouth un pouvoir politique qui lui soit lié échoua, puisqu'il apparut assez vite que les dirigeants impérialistes ne

tenaient pas à se laisser entraîner dans les aventures guerrières d'Israël.

Enfin, en Israël même, l'expédition du Liban entraîna une vague de manifestations sans précédent contre la guerre, notamment après les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila en septembre 1982, opérés par des milices de la droite libanaise, avec la complicité de l'armée israélienne occupant la partie de Beyrouth où étaient situés ces camps.

Finalement, l'armée israélienne dut se retirer du Liban et gagner la zone sud qu'elle contrôlait toujours. Mais les Libanais n'en avaient pas pour autant fini avec les bombardements périodiques des villes et des villages au motif de s'en prendre aux miliciens du Hezbollah.

Aujourd'hui, Israël a décidé de se retirer complètement de ce borbier, de plus en plus insupportable aux yeux d'une majorité d'Israéliens, et où plus de mille de ses soldats sont morts en 22 ans. Comme toujours en pareil cas, l'armée israélienne laisse derrière elle

une situation dramatique, des villages détruits, des haines exacerbées à son endroit, tout comme d'ailleurs dans les territoires palestiniens où en ce moment aussi la haine explose contre la politique d'Israël. Sous prétexte d'assurer la sécurité de sa population, la politique des dirigeants d'Israël n'aboutit qu'à l'entourer d'ennemis.

Alors aujourd'hui, pour empêcher Israël de se retrouver face à face sur sa frontière nord avec les miliciens du Hezbollah, voilà qu'on évoque la possibilité qu'une force internationale s'interpose, et l'on parle de la France, ancienne puissance colonisatrice du Liban et qui n'en serait pas à sa première intervention dans le pays.

Ordre a donc été donné aux militaires et aux diplomates français d'étudier la faisabilité de l'envoi d'une force internationale commandée par la France. Va-t-on voir les militaires français prendre le relais d'Israël, et déployer sous l'étiquette de l'ONU, une sorte d'ALS bis ?

Georges LATTIER

L'échec des référendums

Italie

POUR LE DROIT DE LICENCIER, LES PATRONS DEVRONT REPASSER

Entre 31 et 32% de votants en tout et pour tout : à cela s'est réduite la participation électorale aux référendums organisés en Italie le 21 mai et dont les résultats, le quorum de 50% n'étant pas atteint, ne seront donc pas pris en compte. C'est un échec politique pour les « radicaux » Emma Bonino et Marco Pannella, qui en avaient été à l'initiative, mais aussi pour le gouvernement de centre-gauche de Giuliano Amato, qui en avait fait un enjeu.

La loi italienne permet à un groupe de citoyens, à condition de recueillir pour cela un certain nombre de signatures, de demander un référendum abro-

gatif d'une loi votée par le Parlement : il faut alors répondre par « oui » ou par « non » à l'abrogation. L'initiative radicale comportait plusieurs référendums, sept au total, sur des sujets allant du remboursement des frais électoraux à la carrière des magistrats, à la loi sur les licenciements et à l'abolition de l'élection à la proportionnelle encore en vigueur pour le quart des députés.

C'est ce dernier référendum qui comportait le principal enjeu politique. Après l'instauration du scrutin majoritaire il y a quelques années pour les trois quarts des députés, beaucoup souhaiteraient parvenir à un scrutin totalement majoritaire. Le gouvernement de centre-gauche, et notamment les DS (démocrates de gauche, l'ex-PC-italien) ne voudraient pas laisser la place sans avoir fait passer cette mesure. Il y a un an, un référendum sur cette question avait déjà échoué, faute de quorum. Qu'à cela ne tienne, le référendum proposé par les radicaux était l'occasion de remettre ça...

sans plus de succès on le voit.

Il faut dire que la droite de Berlusconi, opposé à cette réforme pour ses raisons propres et ne souhaitant pas faire le moindre cadeau politique au centre-gauche, avait appelé à l'abstention sur l'ensemble des référendums. Mais à gauche, Rifondazione Comunista, la fraction du PC ayant gardé l'étiquette communiste, avait également appelé à l'abstention : la suppression de la fraction des députés élus à la proportionnelle serait évidemment un moyen de lui ôter toute autonomie politique, le scrutin majoritaire l'obligeant pour avoir des élus à passer accord avec les DS.

Et puis surtout, un autre référendum comportait un enjeu bien plus important du point de vue des travailleurs : le référendum sur le droit de licenciement.

Dans la foulée de la campagne ultra-libérale qui lui avait valu un succès aux élections européennes de l'an dernier, Emma Bonino et les radicaux proposaient en effet l'abolition de la loi obligeant un employeur

à réintégrer un travailleur licencié en l'absence d'une « juste cause » reconnue par les tribunaux. C'était aller dans le sens des campagnes des patrons pour obtenir le droit de licencier comme ils veulent, mais aussi des déclarations gouvernementales allant dans le même sens au nom de la nécessaire « mobilité » et « flexibilité » du marché du travail et prétendant que pour aider à créer des emplois il faudrait d'abord que les patrons puissent licencier à leur guise.

Les syndicats et la gauche s'étaient divisés sur la réponse à donner, les premiers appelant à voter « non » et Rifondazione Comunista se ralliant finalement à l'abstention. Et en fait, appeler à voter « non » était aussi participer au référendum et risquer ainsi de donner une légitimité à l'abolition d'une loi imposée par les luttes des travailleurs, alors que la classe ouvrière ne reconnaît pas le droit, même à une majorité d'électeurs, de décider que des travailleurs peuvent être licenciés à la discrétion des patrons.

Heureusement, pour l'instant, par la conjonction de l'attitude de Berlusconi et surtout du désintérêt des électeurs, la voie libre aux licenciements n'a pas été donnée. Mais l'échec de ce référendum n'est nullement une garantie contre les attaques en projet contre la classe ouvrière. Des projets de loi libéralisant les licenciements sont en chantier et, si le patronat n'a pas obtenu ce qu'il voulait par ce biais, il cherchera à l'obtenir par d'autres, avec toute la complaisance voulue de la part du gouvernement de centre-gauche ou de celui de Berlusconi quand, comme c'est probable, celui-ci viendra à le remplacer.

Et contre ces projets, les seules garanties pour la classe ouvrière seront celles qu'elle réussira à imposer par sa place dans l'économie, par ses grèves, par toutes les manifestations de la force qu'elle peut représenter quand elle se mobilise pour la défense de ses intérêts de classe.

André FRYs